

Servantes des pauvres

Hier et aujourd'hui ¹

Lorsque nous regardons vers nos origines, nous découvrons une Communauté pleine de dynamisme. Le petit grain jeté en terre, le 29 novembre 1633, a vite grandi. Des filles sont arrivées nombreuses, des appels parvenaient des paroisses de Paris, des campagnes, des villes. Des engagements diversifiés se sont multipliés. L'action menée a donné naissance à des oeuvres largement reconnues dans l'Église et la Société, tels que l'assistance Publique, les soins à domicile, l'organisation des hôpitaux, les Sociétés de vie Apostolique. Et nous nous prenons à rêver à ce grand arbre plein de vitalité, à la sève puissante qui l'a irrigué. Nous rêvons car, aujourd'hui, la vie nous apparaît complexe et difficile : en France la Compagnie vieillit, la relève se fait attendre, la législation se complique chaque jour et ne facilite pas les engagements, la sécularisation imprègne la société, l'humanitaire remplace les oeuvres de charité....

Nous oublions trop vite que les premières Sœurs ont rencontré de nombreuses difficultés. L'enthousiasme des débuts a été confronté à de multiples critiques : toute nouveauté est difficilement acceptée. La vie religieuse était connue avec ses règles, son mode de vie. Était-il possible d'accepter que des filles, des paysannes mènent une vie qui ressemble à une vie religieuse, tout en circulant dans les rues et se rendant dans les taudis ? Au cours des années, les Sœurs ont acquis un savoir-faire qui, parfois, interrogeait les habitudes des administrateurs dans les hôpitaux, des Dames de la Charité dans les Confréries. Il est toujours difficile d'être remis en cause par ceux que l'on considère au-dessous de soi. Ces filles n'étaient que des paysannes ! Au sein même de la Compagnie, la vie communautaire se révèle pleine de pièges. La vie pauvre, chaste, obéissante est parfois pesante. Des conflits apparaissent.

Il est intéressant et peut-être instructif de creuser les difficultés rencontrées par les premières Sœurs : peut-être rejoignent-elles les nôtres ? Ce sera le premier temps de notre travail. Ensuite nous rechercherons comment Louise de Marillac a aidé les Sœurs à comprendre leurs difficultés, à les surmonter. Nous découvrirons quelle a été la source de leur dynamisme. Et dans un dernier temps, nous essayerons de voir ensemble comment ce qui a été dit au XVII^{ème} siècle résonne pour nous aujourd'hui. Le monde a changé, le charisme de Compagnie des Filles de la Charité a-t-il encore sens aujourd'hui ? Les insistances de Louise de Marillac auprès des premières Sœurs sont-elles encore valables dans notre société à l'aube du XXI^{ème} siècle ?

Servantes des pauvres, au XVII^{ème} siècle, était-ce possible ?

Comment, au XVII^{ème} siècle, est perçue cette communauté nouvelle qui n'est pas un ordre religieux mais se veut une communauté de séculières ? Comment ces paysannes qui se consacrent au service des pauvres, des exclus, sont-elles acceptées dans les paroisses, les villages, les hôpitaux ? Comment les premières Sœurs ont-elles réalisé le projet initial défini par Vincent de Paul et Louise de Marillac, comment ont-elles vécu ce charisme nouveau reçu de Dieu ?

La lecture des documents des origines montrent que de nombreuses difficultés sont apparues, venant tant de l'Église et de la société civile que des Sœurs elles-mêmes. Il est toujours difficile d'accueillir la nouveauté, surtout si elle remet en cause l'organisation du monde, si elle bouscule les habitudes séculaires.

Ces difficultés, multiples, proviennent d'interrogations sur cette communauté qui se développe rapidement, sa vie en communauté, sur ses engagements près des pauvres. Essayons de voir quel regard l'Église et la société du XVII^{ème} siècle portent sur la Compagnie des Filles de la Charité en général,

¹ Session aux Sœurs de la Province de Toulouse – Juin 1998. Le titre de la session était « Puiser aux racines »

comment est perçue la vie des Sœurs dans les lieux où elles vivent, quel est l'impact du service rendu aux pauvres.

Regard sur la Compagnie des Filles de la Charité

La Compagnie des Filles de la Charité, sous la conduite de Monsieur Vincent et de Mademoiselle Le Gras, se développe rapidement. Les Dames de la Charité, les prêtres de la Mission sont attentifs à susciter de nouvelles vocations. Cependant cette toute nouvelle communauté qui réunit spécialement des paysannes interroge un certain nombre de personnes.

Quel est le vrai but de cette communauté ?

Dans la région du Mans, on se demande quel est le but exact de cette communauté nouvelle. Depuis plusieurs années, la France favorise la colonisation du Canada. Des hommes du Maine, du Perche, de l'Anjou, ont été requis pour y défricher la terre et développer le commerce. Que vont devenir ces filles qui partent à Paris ? Ce groupe qu'elles rejoignent n'est-il pas destiné à fournir à l'Amérique des filles, qui là-bas, seront mariées aux autochtones, à ceux que l'on appelle des "sauvages" ? N'est-ce pas déjà une "traite des blanches", à l'instigation de ces nouveaux missionnaires des campagnes ?

Monsieur Portail a bien du mal à faire comprendre la véritable identité de la petite Compagnie. Il insiste pour que les filles, originaires de la région, écrivent à leurs parents, à ceux chez qui elles travaillaient. La suspicion sur les Filles de la Charité explique peut-être l'échec de l'implantation à l'hôpital du Mans.

N'est-ce pas une folie de vivre une consécration à Dieu en plein monde ?

Les paysannes qui se joignent à ce nouveau groupe sont des filles qui désirent consacrer leur vie à Dieu en le servant dans les pauvres. Cette consécration, vécue en plein monde, apparaît une folie. Comment des filles pourront-elles, hors du cloître, garder la chasteté, comment, parcourant les rues ou les villages, pourront-elles vivre l'obéissance ? Ce sont particulièrement les membres de l'Eglise qui réagissent.

Des Religieuses (Bernardines, Bénédictines) s'efforcent d'attirer dans leurs monastères ces filles pleines de générosité pour les prémunir contre les dangers qu'elles imaginent très nombreux et avoir de bonnes Sœurs converses. Louise de Marillac réagit auprès de la Supérieure des Bénédictines d'Argenteuil, lui demandant de respecter cette nouvelle vocation voulue par Dieu pour le soulagement de tous les exclus de la société, de ces "pauvres abandonnés qui sont dans toute sorte de besoins, et qui ne peuvent bonnement en être secourus que par le service de ces bonnes filles qui se détachant de tout intérêt, se donnent à Dieu pour le service spirituel et temporel de ces pauvres créatures que sa bonté veut bien tenir pour ses membres".²

Le Concile de Trente a réaffirmé la responsabilité des Evêques envers tous les chrétiens de leurs diocèses. Nombreux sont ceux qui n'acceptent pas une vie religieuse hors d'un monastère : l'évêque de Lyon a fait cloître les Visitandines de François de Sales, celui de Bordeaux les filles de Jeanne de Lestonnac. Il n'est pas étonnant que celui de Nantes, qui avait donné son accord pour la venue des Filles de la Charité à l'hôpital, réagisse face au mode de vie des Sœurs. Jeanne Lepintre raconte à Louise de Marillac comment les Sœurs de l'hôpital ont été longuement questionné par l'Evêque :

"Sa charité est venue à l'hôpital et avait une grande feuille pleine de toutes ces choses dont il nous interrogea toutes... Il demanda à voir nos Règles"

Jeanne Lepintre reconnaît que l'Evêque leur a témoigné beaucoup de bonté, qu'il estime leur service dans l'hôpital. Mais cependant, conclut-elle :

" Il trouve quelque chose au procédé de notre établissement qui le choque".³

Vincent de Paul qui, lors de son passage à Nantes au mois d'avril 1649, a rencontré Mgr de Beauvau, reconnaît que celui-ci accepte mal ce groupe de chrétiennes qui échappent à son autorité, ces filles qui disent faire des vœux et qui ne sont pas cloîtrées. Il avoue son impuissance à le faire changer d'avis :

2 Louise de Marillac à la Supérieure des Bénédictines d'Argenteuil - 16 mai 1639 -Ecrits 19

3 Jeanne Lepintre à Louise de Marillac - 25 mai 1649 - Doc. 547

"Quoi que je lui dise, je ne pourrai pas lui lever l'aversion qu'il a de cet œuvre." 4

Ne pouvant changer le mode de vie des Sœurs, l'Evêque envisage de les remplacer par d'autres religieuses. Dès le mois de juillet suivant, il a pris contact les religieuses Augustines de l'hôpital de Vannes :

"Monseigneur de Nantes emploie toutes sortes de moyens pour établir dans son hôpital des Religieuses de celui de Vannes" 5

Quoique les démarches se poursuivent avec beaucoup de passion⁶, elles n'aboutiront pas. Les Filles de la Charité demeurent à Nantes dans un climat très difficile jusqu'en 1664.

La vie religieuse monacale n'est-elle pas préférable ?

Les Filles de la Charité sont ainsi, en divers lieux, confrontées aux interrogations sur leur identité. Elles entendent les critiques faites sur leur mode de vie, la préférence largement donnée à la vie religieuse contemplative, plus noble, plus belle. Certaines éprouvent un malaise face à leur vocation de servantes, souhaitent que leur Communauté se calque sur cette vie monastique. Peu à peu, un groupe contestataire se forme au sein de la Compagnie, groupe animé, probablement, par Anne Hardemont. Ces Sœurs récusent l'habit tout simple des villageoises, méprisent le petit toquois des paysannes et l'appellation de "Sœur" (terme qui fait penser aux Converses) ; elles aimeraient être désignées par le nom de "Mères". Elles souhaiteraient avoir du temps pour étudier la doctrine chrétienne... Comme elles savent que la Compagnie a été fondée pour le service des pauvres, elles proposent de séparer cette communauté en deux groupes. Louise de Marillac exprime ses inquiétudes :

"Mettre deux corps en un, savoir que celles qui seraient jugées capables de cet emploi, seraient le corps dominant, exerçant dans leurs prétentions les fonctions de Sainte (Marie) Madeleine (la Sœur de Lazare), et commettraient et tiendraient au-dessous d'elles celles qui seraient employées à la visite des malades et petit à petit, les pauvres filles n'auraient plus d'entrée à la Compagnie, et le reste deviendrait bientôt des Dames, et c'est la prétention déjà de plusieurs." 7

Au XVII^e siècle, comme au XX^e, la Compagnie aura besoin, pour conserver son identité originale, d'être attentive, de se montrer vigilante face aux réactions, aux pressions de l'Eglise et de la société.

Regard sur la vie des Sœurs

La vie de ces femmes engagées dans le service des pauvres, qui vont et viennent, est regardée, parfois épiée. Si les sentiments d'admiration sont fréquents, des critiques se font jour, parfois fondées, d'autres plus ou moins imaginaires, pouvant aller jusqu'à la calomnie violente.

La relation à l'argent

L'argent est une des réalités de la vie des Sœurs. Elle en ont besoin pour secourir et soigner les pauvres, les malades, pour leur nourriture et leur entretien, pour payer le coche lorsqu'elles voyagent, etc... La relation à l'argent peut être une source de désirs confus, difficiles à exprimer et à contrôler. Dans leur grande majorité, les Sœurs n'avaient pas l'habitude d'en manier : les paysans en ont très peu, ils le conservent dans des bas de laine. Les échanges se font le plus souvent en nature.

Dans les lieux où les Sœurs servent les Pauvres, des indemnités sont versées par les Confréries ou par les Administrateurs tant pour les besoins des pauvres que pour les besoins de la communauté. De plus, les Fondateurs ont insisté sur le travail. Au XVII^e siècle, le mot "travail" indique le travail manuel ; pour le service des pauvres, c'est le terme "emploi" qui est utilisé. Ne pas travailler de ses mains comme le font les paysannes, serait se conformer aux riches qui vivent de leurs rentes. Certaines Sœurs filent le lin, d'autres cousent, certaines assurent la lessive, ou font des confitures, dans les campagnes, elles élèvent du bétail. Ce travail assure un certain bénéfice. Rapidement les Sœurs découvrent que l'argent simplifie la vie, permet de se procurer tout ce qui est nécessaire. Certaines vont

4 Monsieur Vincent à Louise de Marillac - 28 avril 1649 - Doc. 542

5 Monsieur d'Annemont à Louise de Marillac - 14 juillet 1649 - Doc. 555

6 Monsieur d'Annemont à Louise de Marillac - 27 avril 1650 - Doc. 571

7 Inconvénients pour la Compagnie - (1659-1660) - Ecrits. 820

désirer en avoir toujours plus. Elles vont "travailler" avec excès. Comment ne pas se laisser gagner par l'appât du gain ? Quelques Sœurs, par peur de manquer, vont se débrouiller pour se constituer des petites réserves. Vincent de Paul en parle longuement dans la Conférence du 26 août 1657, partant certainement de faits concrets vécus ici ou là :

"Pour ce qui est de celles qui ont le maniement du bien des pauvres oh ! il faut s'en acquitter fidèlement, faire toutes choses au poids de l'or, et, sous quelque prétexte que ce soit, ne dire jamais qu'une drogue coûte plus cher qu'elle n'a coûté.. Résolvez-vous à ne jamais rien retenir du bien des pauvres ni du vôtre et à bien ménager celui dont vous aurez la disposition, et souvenez-vous que c'est le nœud de votre Compagnie et ce qui la tiendra dans sa forme, comme vous le voyez par ce que nous avons dit. " 8

Mathurine Guérin, dans son document sur les vertus de Louise de Marillac, rappelle comment Madeleine Riquet, choisie comme Sœur Servante pour la nouvelle implantation de Cahors, n'a pu résister à la tentation de s'approprier l'argent. Elle a disparu dès qu'elle a eu en mains la bourse pour le voyage :

"Vous avez pu savoir qu'une Sœur de qui on espérait beaucoup, ayant été destinée pour l'établissement de Cahors, s'en alla sur le point que tout était prêt pour partir. Les arrhes, je crois, furent perdues." 9

En plusieurs lieux, des soupçons de vol pèseront sur les Sœurs. Lors de son passage à Nantes, Monsieur Vincent a entendu les doléances des Administrateurs :

"J'ai trouvé les pauvres Filles de la Charité à la sortie d'une grande persécution qu'on leur a faite. L'on les accuse d'une infinité de choses ; la principale est qu'elles s'approprient le bien des pauvres.... tout irait bien à l'hôpital sans les Filles de la Charité, qui font fort mal leur devoir, et, qui pis est, qu'elles ruinent l'hôpital et font leur main (dérobent ce qui n'est pas à elles)." 10

A La Fère, Marie Marthe Trumeau et sa compagne sont accusées d'avoir gardé pour elles-mêmes l'argent donné par la Reine pour les soldats blessés¹¹. Les Sœurs d'Angers ne sont pas non plus épargnées. Louise de Marillac demande des explications à l'abbé de Vaux :

"Ces Messieurs assurent avoir vu trois de nos Sœurs, la nuit, faire des paquets et les jeter par les fenêtres ..." 12

Les Sœurs ont été confrontées à une question bien actuelle. Comment vivre la transparence dans le maniement de l'argent, dans les comptes, pour éviter tout soupçon ?

La vie de chasteté

Se consacrer à Dieu pour le servir dans les pauvres, s'engager dans la Compagnie des Filles de la Charité pour vivre cette consécration, implique le choix d'une vie de chasteté. Mais la nature humaine est toujours là, explique Vincent de Paul :

"On est bien aise d'être rencontrée par des hommes, on n'est pas marrie qu'ils disent quelque mot, on y répond et on tient propos avec eux, même avec des confesseurs hors la confession, on passe du temps à parler de choses qui ne sont pas pressantes ni nécessaires, mais par manière d'entretien. " 13

Immergées dans le monde, il est normal que les Filles de la Charité rencontrent des difficultés pour vivre le célibat consacré. Quelques-unes ont des attitudes qui surprennent. En 1636, les Sœurs de l'Hôtel Dieu à Paris informent Monsieur Vincent du comportement de la dernière arrivée :

"La fille (envoyée par) Mademoiselle Viole ... scandalise à cause de ses façons de faire avec des garçons qui la viennent voir ." 14

8 Conférence du 26 août 1657 - Conf. 674-675

9 Remarques sur les vertus de Louise de Marillac par Mathurine Guérin – Doc. 949

10 Monsieur Vincent à Louise de Marillac - 28 avril 1649 - Doc. 541

11 cf. Louise de Marillac à Mathurine Guérin - 15 décembre 1659 - Ecrits 653

12 Louise de Marillac à l'abbé de Vaux - 29 juin 1647 - Ecrits 206

13 Conférence du 25 décembre 1648 - Conf. 305

14 Monsieur Vincent à Louise de Marillac - 27 mai 1636 - Doc. 149

Les Sœurs habitent une chambre de louage, proche de l'Hôtel-Dieu : le va et vient des garçons est connu des habitants !

Mathurine Guérin qui vient d'arriver à Liancourt, est toute surprise de ce qui passe dans sa communauté. La Sœur Servante prend des repas dans les familles, participe à des noces, accueille dans les locaux réservés à la communauté ceux qui désirent la voir aussi bien hommes que femmes, quelle que soit l'heure. Elle invite ses compagnes à l'accompagner dans ses différentes sorties. Le jour de Saint Joseph, Mathurine et sa compagne vont se confesser au curé de la paroisse comme elles le font habituellement. Monsieur le Curé renvoie Mathurine en lui disant brutalement :

*« Vous n'êtes qu'une fourbe, je n'ai point d'absolution à vous donner. Vous venez vous accuser de fautes légères, mais vous ne parlez pas des énormes péchés que vous commettez ».*¹⁵

Mathurine ne comprend pas. Sans rien répliquer, elle se retire avec sa compagne qui a reçu la même réponse. Peu à peu, elles s'aperçoivent qu'elles sont devenues la risée du peuple. On se moque d'elles, on les traite de « filles de mauvaise vie ». A Pâques, la communion leur est refusée. Elles sentent que progressivement on les retranche de l'Eglise. Le Curé, interrogé par Madame la duchesse de Liancourt raconte ce que deux jeunes garçons lui ont dit : ils ont vu des hommes venir chez les Sœurs en pleine nuit, et aussi pendant la grand'messe les dimanches et jours de fête. Les deux garçons donnaient tant de détails qu'il était impossible de ne pas les croire. Plusieurs mois de souffrance pour les compagnes jusqu'à ce que la lumière soit faite : les deux garçons avaient monté l'histoire de toute pièce. La Sœur Servante comprend alors son manque de prudence et ses erreurs. Par la suite, elle quittera la Compagnie des Filles de la Charité. !

A Nantes, Elisabeth Martin, la Sœur Servante, a essayé de faire prendre conscience à sa compagne Catherine Bagard, de l'ambiguïté de son attitude envers l'un des aumôniers. Ses remarques sont sans effet. Toute bouleversée, elle confie sa peine à Louise de Marillac :

*"Ma très chère Mère, que je vous écris les larmes aux yeux, je vous puis assurer, ma très chère Mère, que, tout à cette heure, j'ai entendu Monsieur l'Aumônier et ma sœur Catherine tous deux dans le grenier, parlant tout haut ensemble ; ce sont des ris qui ne finissent point, vous diriez que ce sont des biches, des lièvres ..."*¹⁶

Le comportement de Catherine provoque l'apparition de deux clans dans la communauté : l'un soutenant Catherine, l'autre proche de la Sœur Servante. Cette division communautaire retentit sur le service, les malades sont négligés, quelques uns meurent sans secours spirituels. Catherine Bagard, rappelée à Paris, quitte la Compagnie et s'empresse de revenir à Nantes !

En d'autres lieux, ce sont les garçons qui courent après les jeunes Sœurs : ainsi à la paroisse Saint Jean à Paris. Jeanne Baptiste accepte le changement qui lui est proposé. Et lorsqu'elle sera redemandée par les Dames de la Charité et le Curé qui regrette leur bonne servante, elle n'hésite pas à refuser, elle a fait son choix¹⁷. A Châteaudun, Barbe Angiboust aura beaucoup de difficultés à défendre ses deux jeunes compagnes des avances du garçon cuisinier de l'hôpital. Anne Bocheron se souvient d'un certain soir :

*"Un jour, il vint un garçon des prêtres, qui voulait entrer pour allumer sa chandelle, comme nous étions retirées. Mais elle ne le voulut pas permettre, quoiqu'il fit de grandes instances, de telle sorte qu'il la battit. Elle le souffrit avec tant de paix qu'un peu après il lui vint demander pardon."*¹⁸

Vivre sa consécration en plein monde suppose un choix radical, choix que le monde comprend mal et pour lequel il se montre souvent incrédule.

La vie fraternelle en communauté

Il n'est pas évident de faire vivre ensemble des personnes venant de régions, de milieux sociaux différents. En presque toutes les communautés, qu'elles soient composées de deux ou d'une dizaine de Sœurs, le support est une dure réalité. Se reconnaître comme *"Sœurs que Dieu a unies du lien de son*

15 Notice autographe sur Mathurine Guérin - Archives Maison Mère

16 Elisabeth Martin à Louise de Marillac - 19 mars 1649 - Doc. 453

17 cf. Monsieur Vincent à Louise de Marillac - juin 1651 - Doc. 394

18 Conférence du 11 novembre 1659 - Conf. 912

amour" est une proposition faite par Vincent de Paul et Louise de Marillac au tout début de la Compagnie. Mais l'expérience montre qu'il est bien difficile de vivre avec une Sœur au tempérament différent du sien : on la trouve ou trop triste ou trop gaie ou de mauvaise humeur ! Louise de Marillac constate que

*"souvent nous jugeons tout autrement des intentions et actions de nos Sœurs que ce que qui en est véritable."*¹⁹

La vie, au jour le jour, révèle davantage les défauts, les manies des compagnes que la beauté de sa consécration au Seigneur ! A la Maison Mère, la vie fraternelle n'est pas plus facile que dans les petites communautés. Quelques Sœurs critiquent ce qui se vit, murmurent contre la Supérieure générale. Mathurine Guérin qui a vécu de longues années près de Mademoiselle, ne peut taire ce qu'elle a vu :

*"Certaines murmuraient contre elle, ... trouvaient à redire à ce qu'elle faisait, et ...lui parlaient souvent avec passion"*²⁰

Mathurine parle particulièrement d'une Sœur qu'elle ne nomme pas, par discrétion :

*"Elle mettait souvent le désordre, parlait si mal à propos, quand elle était passionnée, que cela surprenait. Quand elle avait bien déchargé son fiel, Mademoiselle ne laissait pas, par mots couverts, de donner à entendre qu'il la fallait excuser, tantôt disant que c'était par franchise ou par quelque infirmité d'esprit, plus supportable que celle de garder quelque chose sur son cœur."*²¹

La fonction de Sœur Servante

Vincent de Paul et Louise de Marillac ont voulu des Sœurs responsables en chaque communauté. Les premières Sœurs Servantes sont instituées dès le 30 juillet 1634. Mais rapidement, elles sont confrontées au problème de toute autorité. Comment la vivre, comment l'exercer ?

Certaines découvrent le pouvoir attaché à l'autorité. Barbe Angiboust est rude dans ses réactions envers ses compagnes. A Richelieu, en 1639, Louise Ganset prend du large et organise seule sa vie. A Bernay, en 1655, Laurence Dubois, beaucoup plus jeune, éprouvera une grande crainte devant cette ancienne de la Compagnie. A l'hôpital d'Angers, Madeleine Mongert est d'une toute pièce : ses réactions souvent violentes exaspèrent ses compagnes. Marie Marthe Trumeau et Pierrette de Sedan, excédées par les colères de leur Sœur Servante, font leur paquets et rentrent à Paris. Louise de Marillac est surprise de leur arrivée, mais non des raisons qui ont provoqué leur départ.

*"Je me doutais bien que sa sévérité (de Sœur Madeleine) avait contribué à ce prompt retour."*²²

Jeanne de Loudun, en réaction, va se murer dans le mutisme et l'anorexie. Il est parlé d'elle au Conseil du 20 juin 1647 :

*"Il fut mis en question savoir si l'on devait renvoyer une fille de Loudun, pour lors à Angers, sur ce qu'elle témoignait s'en vouloir aller et sur ce que d'ailleurs elle était de si mauvaise humeur que quelquefois il se passait trois ou quatre jours sans qu'elle parlât à personne, et ne mangeait point".*²³

Le changement de la Sœur Servante, quelques mois plus tard, permettra à Jeanne de retrouver son équilibre.

Françoise Carcireux a aussi du mal à bien se situer dans sa fonction de Sœur Servante. Elle aime commander, mais n'est guère empressée pour mettre la main à la pâte ! Louise de Marillac lui écrit à Narbonne :

*"(Il faut) voir très clairement la différence d'une Sœur Servante qui dit: «faisons», et entre une Sœur Servante qui se contente de dire : «faites,» et ne met point la main à l'œuvre ; parce que dans ce premier ordre l'on se met d'égalité avec ses Sœurs, et dans ce dernier ordre l'on se tire du pair et du travail et on se cantonne sous son autorité."*²⁴

19 Pensées sur la bonne estime de ses Sœurs - A. 74 - Ecrits 779

20 Remarques de Mathurine Guérin sur les vertus de Louise de Marillac - Doc. 949

21 Remarques de Mathurine Guérin sur les vertus de Louise de Marillac - Doc. 950

22 Louise de Marillac à l'abbé de Vaux - 12 juin 1647 - Ecrits 200

23 Conseil du 20 juin 1647 - Doc. 474

24 Louise de Marillac à Françoise Carcireux - 30 décembre 1659 - Ecrits 662

A Cahors, Marie Marthe Trumeau, très austère de tempérament, est bien peu affable avec ses deux compagnes. Monsieur Fournier, prêtre de la Mission qui visite la communauté, écrit à Louise de Marillac :

*"Je crois qu'il n'y aurait rien à désirer à sa conduite si elle accompagnait ses avertissements et ses refus d'une plus grande douceur."*²⁵

D'autres Sœurs Servantes démissionnent devant la difficulté de la tâche. Elisabeth Martin n'arrive pas à maintenir la cohésion dans la communauté de Nantes. Chacune veut commander, on ne sait plus qui fait quoi. Les critiques fusent de partout, spécialement envers la Sœur Servante. On critique sa manière de servir à table, la confession faite à un prêtre de passage, et même ses pleurs devant la méchanceté de ses Sœurs. Marguerite Noret est très mal à l'aise devant l'attitude de ses compagnes :

*"J'ai l'esprit bien traversé de voir tout ce qui se passe ... je vous assure qu'il se passe tant de choses contre nos règles, premièrement les résistances qu'elles font contre ma sœur Elisabeth (Martin), et bien souvent elles s'en moquent... et la rebutent fort aigrement."*²⁶

Le problème autorité-obéissance a, toujours, été un problème difficile à vivre au sein des communautés.

Regard sur le service des pauvres

Durant les toutes premières années, les Filles de la Charité allaient vers les malades pauvres, sans autre secours que ceux qu'elles leur apportaient.

Qui servent-elles?

Puis peu à peu, de nouveaux besoins sont apparus, des engagements nouveaux ont eu lieu auprès des Enfants Trouvés, des Galériens, des petites filles pauvres sans instruction. Envoyées dans les villages de province, les Sœurs sillonnent la campagne pour secourir les pauvres malades chez eux. Beaucoup, là où elles sont envoyées, perçoivent très vite d'autres appels. Comment vont-elles y répondre ?

En de nombreux lieux, les parents leur demandent d'accueillir les petits frères lorsque les filles viennent à l'école. Il n'y a plus personne pour les garder à la ferme. Que faire en cette époque où la mixité est formellement interdite aussi bien par les édits du Roi que ceux des Evêques ? Accepter les garçons avec les filles, c'est s'exposer à des procès et, sans doute, à être brûlées vives sur un bûcher au milieu du village. Refuser, c'est risquer de ne plus pouvoir accueillir les petites filles pauvres. Après une longue délibération au Conseil du 30 octobre 1647²⁷, monsieur Vincent opte pour la non acceptation des garçons, même jeunes.

Mais, comment vont se comporter les Sœurs à qui on impose la présence des garçons dans leur école. Les Sœurs de Pologne écrivent leur inquiétude à Monsieur Vincent. Malgré le rappel de leurs règles, elles ont dû accueillir deux garçons au milieu des filles. Que faire car elles connaissent, écrivent-elles *"les mauvaises habitudes qui sont en ces pays-ci"*²⁸.

Mathurine Guérin aura les mêmes problèmes avec le gouverneur de Belle-Ile-en-Mer. Il soutient la demande de la femme du receveur qui veut absolument envoyer son fils, âgé de 7 ans, à l'école des Sœurs. Comment résister aux pressions exercées par Nicolas Fouquet, le Surintendant des Finances de Louis XIV ? Mathurine expose le problème à Monsieur Vincent ?

*"Je lui ai dit que nous ne pouvions et que, pour lui montrer que ce n'est pas par mépris, ainsi qu'elle le dit, que je vous en écrirais. Si nous prenons celui-là, il y en a d'autres qui l'ont déjà demandé pour les leurs., C'est pourquoi, Monsieur, vous en ordonnerez ce qu'il vous plaira. Ce que je demande n'est pas la permission de leur montrer, mais un mot qui leur fasse voir que cela ne se peut."*²⁹

25 François Fournier à Louise de Marillac - 21 décembre 1659 - Doc. 895

26 Marguerite Noret à Louise de Marillac - 18 mars 1647 - Doc. 247

27 Conseil du 30 octobre 1647 - Doc. 493 - 495

28 Les Filles de la Charité de Pologne à Monsieur Vincent - 1653 - Doc. 621

29 Mathurine Guérin à Monsieur Vincent - 20 août 1660 - Doc. 931

La relation avec ceux que l'on appelle "les grands" est souvent difficile pour les Filles de la Charité. Comment leur dire non, alors que les paysannes ont appris, dès leur jeune âge, l'obéissance au Seigneur du village. Que répondre à la duchesse d'Harcourt qui demande à Anne Hardemont de venir l'assister pour son premier accouchement ? Celle-ci a jugé bon d'y aller. ... Est-il possible de refuser à un bienfaiteur de l'accompagner dans ses derniers moments ? Jeanne Lepintre, Sœur servante à Châteaudun, s'est rendue à Orléans près de Monsieur de Franqueville et l'a assisté au moment de sa mort. A l'une et à l'autre, Monsieur Vincent rappelle la finalité de la Compagnie :

"Nous sommes souvent pressés à Paris pour permettre que des sœurs aillent à d'autres malades que les pauvres, mais nous ne pouvons consentir qu'elles les servent, ... parce qu'elles ne sont que pour ceux qui sont destitués de toute assistance...."³⁰

La reine de Pologne, Marie-Louise de Gonzague, qui fut dame de la Charité à Paris avant son mariage, souhaite venir en aide aux pauvres de son royaume. Elle a fait aménager une maison et y envoie les femmes en détresse. Les Sœurs savent qu'en France, il ne leur est pas permis de s'occuper des prostituées : c'était une précaution pour que le monde n'assimile pas les Filles de la Charité qui allaient dans tous les taudis avec les "filles de joie" ! Mais en Pologne, ce sont ces pauvres que l'on demande aux Sœurs de servir !

"Nous avons dix-sept personnes avec nous ... les unes ont la teigne, les autres, nous n'oserions nommer le mal que c'est. En France l'on ne veut pas que nous servions telles personnes ; mais ici nous sommes bien heureuses de les avoir chez nous."³¹

Comment les Sœurs peuvent-elles répondre à toutes ces réalités concrètes qui les interpellent ?

Comment servent-elles?

Lorsque les premières filles sont venues servir dans les Confréries à la suite de Marguerite Naseau, elles assumaient toutes les services que les Dames, du fait de leur situation, avaient difficulté à faire. Toutes "ces tâches humbles et basses" dont parle l'acte d'approbation de la Compagnie facilitent la relation directe aux pauvres, permettent de dialoguer, de dire une "bonne parole".

Lorsque les Sœurs sont allées dans les hôpitaux, les Fondateurs ont veillé à ce que leur service soit totalement consacré aux soins des malades. Tout ce qui concerne la gestion, l'économat reste du domaine des Administrateurs. Mais rester toujours à l'intérieur de l'hôpital est exigeant, un peu démoralisant. Certaines vont rechercher des occasions de sortie : quoi de mieux que d'aller faire les achats de provisions, de parcourir le marché. Jeanne Lepintre, à son arrivée à Nantes, est surprise et elle demande des explications à Louise de Marillac. Celle-ci lui rappelle le contrat signé avec les Administrateurs :

"Tout ce que vous me mandez que font nos Sœurs est tout à fait contraire aux actes que nous avons passés avec Messieurs les Pères, comme d'aller dehors au marché, l'on n'y devait aller que pour le poisson et les volailles, et cela doit être fait en moins d'une heure. Car pour les herbes, fruits, œufs, etc., cela se devait apporter à la maison, par des vendeuses; et le beurre est de provision à la maison, que les Messieurs les Pères avaient promis faire faire, comme de toutes les autres provisions de bois, vin, vinaigre, huile et autres nécessités."³²

Henriette Gesseume, prenant prétexte de cueillir et ramasser toutes les fleurs et plantes nécessaires pour préparer les médicaments, parcourt allègrement les champs. L'air y est plus pur que dans l'hôpital. Louise manifeste son étonnement :

"Parlez-en à Monsieur Lambert (qui fait la visite), j'espère qu'il y donnera ordre ... pour empêcher que nos Sœurs n'aillent plus chercher les herbes à mi les champs. Il ne faut pas tant raffiner à votre apothicaire, c'est assez que l'on ait les remèdes ordinaires et plus nécessaires..."³³

Jeanne Lepintre, devenue Sœur Servante à Châteaudun, oubliera les recommandations de Louise de Marillac. Elle prendra prétexte d'achats pour les pauvres de l'hôpital pour faire un petit voyage à

30 Vincent de Paul à Jeanne Lepintre - 25 juillet 1656 - Doc. 746

31 Les filles de la Charité de Pologne à Monsieur Vincent - 1653 - Doc. 621

32 Louise de Marillac à Jeanne Lepintre - 22 juillet 1647 - Ecrits 213

33 Louise de Marillac à Jeanne Lepintre - 22 juillet 1647 - Ecrits 213

Orléans. Vincent de Paul montre combien il est facile de se leurrer soi-même, se croyant plus capable que les autres.

" Le prétexte a été d'acheter du linge ou des meubles pour l'hôpital, ou des drogues pour les malades, ou tout cela ensemble ; mais un autre n'eût-il pas bien fait cela ? Et si l'un de ces Messieurs les administrateurs en avait pris la peine, pensez-vous qu'il ne s'en fût pas bien acquitté ? Ils s'entendent en ces marchandises aussi bien que vous ; ou si celui qu'ils auraient pu y envoyer avait eu besoin d'être aidé, n'eût-il pas trouvé un ami sur le lieu, comme ils n'en manquent pas, pour les bien choisir et apprécier ? Il n'en faut pas douter. Comment ont-ils fait avant que vous y fussiez ?" 34

Louise de Marillac a toujours insisté sur la formation nécessaire pour servir les pauvres, formation aux soins pour celles qui servent les malades, formation pédagogique pour celles qui enseignent les petites filles, formation spirituelle pour dire Jésus Christ. Pour certaines, cette formation est et restera une rude exigence, mais d'autres découvriront la joie d'apprendre, de savoir. Julienne Allot fait ainsi la savante en expliquant le catéchisme aux enfants et aux malades à l'hôpital de La Fère *"d'une manière éclatante et relevée"*³⁵. Elisabeth Turgis désire étudier le catéchisme de Bellarmin, écrit à la suite du Concile de Trente.

Louise de Marillac a remarqué que celles qui souhaitaient avec beaucoup de passion "avec âpreté", selon son expression, une formation plus poussée, abandonnaient peu à peu les tâches les plus basses, faute de temps ou par mépris de ce qui leur apparaît peu digne de leur savoir.

*"Dieu ayant choisi des filles de village pour l'établissement solide des Servantes des pauvres Malades... Celles qui auraient affection et âpreté à la lecture et à paraître capables, se pressant d'apprendre, ne tiendront compte d'autre travail, ni de s'appliquer à la pratique des mortifications, ... et déjà il y a exemple dans la Compagnie de cette vérité."*³⁶

Les humbles tâches du service des pauvres sont lourdes, exigeantes. Aussi certaines Sœurs essayaient de s'y soustraire, de les remplacer par d'autres qui sont, aussi, pour le bien des pauvres. Pour les premières Sœurs, il était parfois difficile de ne pas dévier l'orientation générale du dessein de Dieu sur le service des pauvres dans la Compagnie des Filles de la Charité.

Avec qui servent-elles?

Lors de leur arrivée dans les Confréries de la Charité de Paris en 1630, les premières servantes des pauvres allaient chez les Dames chercher la marmite de soupe que celles-ci préparaient. Les consignes pour la journée étaient données aux Sœurs. Après la fondation de la Compagnie en 1633, cette situation se maintient. Les Dames assurent ce que nous appelons aujourd'hui l'administration et la gestion, comme les Pères des pauvres (administrateurs) le font dans les hôpitaux. Il est difficile de parler d'une situation de collaboration. Au XVII^{ème}, il s'agit plus d'une situation de subordination des Sœurs envers ceux qui détiennent le pouvoir.

La compréhension du service des pauvres et sa mise à exécution vont très vite provoquer des tensions. A Bernay, les Dames aimeraient, pour faciliter le service, organiser une petite maison pour y accueillir les pauvres malades. Adieu les visites à domicile, base de la démarche originelle de la Compagnie. De plus n'est-ce pas attenter à la liberté des malades en les obligeant à venir dans ce petit hôpital ! Comment une fille de la Charité pourra-t-elle défendre ce qui apparaît une exigence du service des pauvres face aux Dames qui gèrent l'argent pour ce service ? Louise de Marillac tempère l'amertume de Laurence Dubois :

*"Je ne m'étonne pas de toutes vos difficultés avec les dames, c'est l'ordinaire que partout où il y a des hôpitaux unis avec la charité des paroisses, partout il y a des différends, sans qu'il y ait de la faute des uns ou des autres, parce que chacun se sent obligé à procurer l'avantage de ce qu'il a soin."*³⁷

34 Monsieur Vincent à Jeanne Lepintre - 25 juillet 1656 - Doc. 746

35 Inconvénients pour la Compagnie - 1659-1660 - Ecrits 820

36 Inconvénients pour la Compagnie - 1659-1660 - Ecrits 820

37 Louise de Marillac à Laurence Dubois - 16 février 1658 - Ecrits 583

Le service des Galériens est difficile. Un jour, un détenu mécontent de Barbe Angiboust lui balance en pleine figure la marmite de soupe qu'elle s'apprêtait à servir. Souffrir à cause du service est normal, mais est-il possible de faire souffrir les pauvres ? En 1652, la duchesse d'Aiguillon, Dame de la Charité très active, demande à l'une des Sœurs de désigner ceux qui peuvent être libérés du fait de leur comportement. Les autres seront envoyés "à la chaîne" sur les galères du Roi. Cette Sœur peut-elle participer à ce choix ? ne va-t-elle pas commettre une injustice en se basant sur les injures ou les louanges reçues ? Même chez les galériens, des pots de vin existent pour amadouer les gardes ! Louise de Marillac partage à Monsieur Vincent les interrogations de la Sœur :

*"Elle ne peut avoir connaissance que par le traitement qu'ils lui font, soit ceux qui leur disent des injures ou des louanges, et cela étant, elle peut commettre injustice; une autre difficulté est que quelques-uns offrent de l'argent à leur capitaine et au concierge, lesquels déjà ont commencé à la quereller et l'accuser d'être cause de leur désordre: et la troisième difficulté est que, ceux qui demeureront à la chaîne, croiront qu'elle en sera cause. "*³⁸

Dans les hôpitaux, les Administrateurs n'hésitent pas à confier aux Sœurs le travail pour lequel ils ne veulent pas payer de personnel : lessive, pharmacie, préparation des pansements, etc. Quelquefois les Sœurs abondent dans leur sens croyant pouvoir ainsi mieux servir les pauvres. Cécile Angiboust, pleine de vie et d'amour des malades, n'hésite pas à accepter tous ces services :

*"Je vous prie, ma chère Sœur, de ne vous point surcharger d'affaires... vous obliger de faire les lessives, si vous étiez un plus grand nombre, ce vous serait un trop grand embarras. "*³⁹

Mais les Sœurs, dont le nombre n'a pas augmenté, ont du mal à suivre l'ardeur entreprenante de leur Sœur Servante : plusieurs d'entre elles demandent leur changement.

A Nantes, les Administrateurs, par souci d'économie, décident de réduire le nombre des Sœurs et en renvoient trois à Paris. Nicole Haran, la Sœur servante exprime son inquiétude à Louise de Marillac, car la communauté ne pourra plus assumer tout le travail. :

*"On en peut pas y demeurer à six à moins qu'ils ne nous déchargent de la cuisine et de l'apothicairerie".*⁴⁰

Son appel demeure lettre morte. Epuisée par le travail, Nicole s'adresse alors à Vincent de Paul :

*"Nous sommes accablées de travail et nous y succomberons si nous ne sommes secourues. Je suis contrainte de vous tracer ce peu de lignes la nuit en veillant nos malades, n'ayant aucun relâche le jour ; et en vous écrivant, il faut que j'exhorte deux moribonds. Je vais tantôt à l'un, lui dire : « Mon ami, élevez votre cœur à Dieu demandez-lui miséricorde. » Cela fait, je reviens écrire une ou deux lignes ; et puis je cours à l'autre . « Jésus, Maria ! mon Dieu, j'espère en vous. » Et puis je retourne encore à ma lettre ; et ainsi je vais et viens et je vous écris à diverses reprises, et ayant l'esprit tout divisé. C'est pour vous supplier très humblement de nous envoyer encore une sœur"*⁴¹

Comment concilier tout à la fois, volonté des Administrateurs, service des pauvres, et équilibre de la communauté ?

Dans les paroisses, les Sœurs sont confrontées aux exigences des Curés. Le prêtre est perçu comme un homme de Dieu, il a été consacré à son service. Vincent de Paul insiste beaucoup sur le respect qui leur est dû. Comment les Sœurs pourront-elles discerner ce qui est juste de ce qui est erroné dans leurs assertions ?

A Chars, le Curé Janséniste veut imposer à la Communauté des pratiques nouvelles. Il est difficile aux deux Sœurs de discuter théologie et de savoir si elles font mal en communiant sans se confesser comme le recommande le Curé ! Elles s'inquiètent lorsque celui-ci leur dit qu'elles n'ont pas besoin d'écouter leurs Supérieurs et qu'elles doivent seulement obéissance à lui, Curé de la paroisse. Mais elles vont se révolter lorsqu'il veut les obliger à fouetter en public une fillette de 12 ans : elles refusent de manquer ainsi de respect à une enfant. La paroisse se sépare en deux clans, l'un soutenant le Curé,

38 Louise de Marillac à Monsieur Vincent - 11 juillet 1652 - Ecrits 398

39 Louise de Marillac à Cécile Angiboust - juillet 1648 - Ecrits 247 (cf. aussi Ecrits 506)

40 Nicole Haran à Louise de Marillac - 28 août 1655 - Doc. 705

41 Nicole Haran à Vincent de Paul - 22 décembre 1657 - Doc. 813

l'autre soutenant les Sœurs⁴². Situation inextricable pour les humbles servantes des pauvres ! Le départ de la communauté s'avère indispensable.

Les Sœurs elles-mêmes vont s'interroger sur ce service des pauvres. Chez certaines apparaissent des signes de lassitude. Pourquoi tant se fatiguer à aller à la recherche des pauvres, ne peut-on pas attendre qu'ils viennent à nous ? Elisabeth Turgis n'a plus le courage de parcourir les chemins de campagne autour de Chars pour visiter les malades dans leurs fermes :

"Vous avez bien de quoi vous humilier de n'avoir point d'emploi, au moins bien peu ..." "N'avez-vous point de malades à des petits villages circonvoisins ?"⁴³

Sa compagne, Marthe, s'est installée dans une petite vie tranquille. C'est aussi le cas d'Anne Levies à Bernay :

"Ma Sœur Anne, mon Dieu, que faites-vous ? Si vous êtes mal, je vous dirai ce que je vous ai plusieurs fois dit qu'il faut travailler, et que la fainéantise foment le péché en l'âme, et l'indisposition au corps."⁴⁴

Toussainte, fille de la Charité de Morainvilliers, malade, a été accueillie par la duchesse de Bouillon dans son château. Renée, sa compagne, l'a accompagnée. La vie en ce lieu est tellement plus facile que le séjour se prolonge. Louise de Marillac constate :

"Il y a plus d'un mois que l'on m'avait mandé qu'elle ne bougeait du château"⁴⁵

La recherche d'une vie facile risque d'entraîner progressivement l'abandon du service des pauvres.

D'autres Sœurs sont envahies par un sentiment d'impuissance devant l'immense misère des pauvres. Au moment de la guerre civile de la Fronde, Angers est assailli par une foule de réfugiés fuyant les combats. Comment les nourrir, les soigner tous ? La nourriture manque, la mortalité est grande. Les Sœurs sont rompues de fatigue : le sentiment de n'avoir pu bien secourir tous ces hommes, femmes et enfants les écrase. La communauté de Brienne, qui se trouvait sur les lieux des combats, est envahie par les mêmes angoisses : que faire ? Lourde interrogation qui revient souvent devant l'impuissance des hommes, mais aussi devant ce qui apparaît comme impuissance de Dieu !

La vie des premières Sœurs n'a pas été une vie facile. Malgré leurs faiblesses, les critiques, les calomnies, elles ont servi les pauvres de leur temps. Elles ont permis à l'Église de redécouvrir la vraie place des pauvres, elles ont permis l'émergence de la vie religieuse apostolique. Tout cela a été vécu grâce à Vincent de Paul et à Louise de Marillac qui leur rappellent, sans cesse, les exigences d'une vie "toute donnée à Dieu pour le Service des pauvres".

Louise de Marillac est consciente des nombreuses difficultés auxquelles les Sœurs sont affrontées dans leur vie quotidienne. Ces difficultés proviennent soit des Sœurs elles-mêmes, soit des personnes avec qui elles travaillent ; le plus souvent elles sont dues à une mauvaise compréhension de la vocation de la Fille de la Charité, vocation qui étonne, qui surprend ou parfois même agace. Louise va donc inciter les Sœurs à découvrir le sens profond de cette vocation à laquelle elles sont appelées et leur proposer des moyens pour bien vivre leur engagement au service des pauvres.

42 cf. Louise de Marillac à Madame de Herse - 1657 - Ecrits 558

43 Louise de Marillac à Elisabeth Turgis - 31 janvier et 6 mars 1648 - Ecrits 237 - 239

44 Louise de Marillac à Laurence Dubois - 16 février 1658 - Ecrits 583

45 Louise de Marillac à Vincent de Paul - 2 août 1659 - Ecrits 640

La vocation de la Fille de la Charité

Louise de Marillac est en admiration devant la vocation de la Compagnie, reçue de Dieu, vocation qui l'engage à servir les plus pauvres. Comme Vincent de Paul, elle n'hésite pas à situer ce service entrepris par les Filles de la Charité dans le grand dessein d'amour de Dieu envers les hommes.

Le dessein de Dieu

Louise de Marillac aime méditer le mystère de l'Incarnation de la deuxième personne de la Trinité. Ce mystère central de la foi chrétienne manifeste d'une façon éclatante l'amour que Dieu a pour l'homme. Elle note au cours de l'une de ses retraites :

" Sitôt que la nature humaine eut péché, le Créateur dans le conseil de sa Divinité, voulant réparer cette faute, et pour ce faire, par un très grand et pur amour, ordonna qu'une des trois personnes s'incarnerait..."⁴⁶

Dieu avait créé l'homme à son image et ressemblance. Mais Adam, par son péché, a rompu l'Alliance que Dieu lui offrait. La mission du Verbe Incarné est de proposer à l'homme une réconciliation, un renouvellement de l'Alliance

"L'Incarnation du Fils de Dieu est, selon son dessein de toute éternité, pour la Rédemption du genre humain"⁴⁷

Louise de Marillac constate combien Dieu souhaite faire participer l'humanité à toute la richesse de sa divinité. Dieu se fait homme pour que l'homme devienne Dieu. L'Incarnation répond au profond désir de l'homme : parvenir à une réelle connaissance de Dieu.

"Votre Incarnation admirable n'était-elle pas l'établissement de la grâce dont les âmes ont besoin pour parvenir à leur fin, puisque ... l'âme ... ne pouvait être si étroitement unie à son objet qui est Dieu, inaccessible à tout être, sinon par ce moyen du tout Admirable, qui rend Dieu homme, et l'homme Dieu..."⁴⁸

Le Christ, en son Incarnation Rédemptrice, est venu dire à toute l'humanité l'amour de son Père. Il a confié à ses Apôtres et à toute l'Eglise de proclamer à toutes les nations la Bonne Nouvelle de l'immense Amour de Dieu. La vocation des Filles de la Charité se situe dans ce dessein de Dieu sur l'humanité. Par leur service, les Filles de la Charité ont à révéler aux pauvres cet immense désir de Dieu de rejoindre l'homme jusque dans sa pauvreté, à dire la démesure de l'Amour divin pour l'humanité.

Louise de Marillac, dans ses oraisons, admire toute la grandeur de cette vocation des Filles de la Charité, vocation qui les associe si intimement à l'oeuvre de la Rédemption :

"Dieu soit béni à jamais de la gloire que ces saints desseins préparent aux âmes qui travaillent pour le salut des autres âmes rachetées par le sang de Jésus Christ"⁴⁹

Au cours d'une conférence aux Sœurs, Louise n'hésite pas à leur dire :

"N'est-il pas glorieux aux âmes de coopérer avec Dieu à l'accomplissement de ses desseins !"⁵⁰

Vincent de Paul exprime la même pensée lorsqu'il parle aux Sœurs. En 1658, il a autour de lui les Sœurs qui s'apprêtent à partir à Calais remplacer celles qui viennent de mourir au service des soldats blessés. Il explique les raisons qui incitent les Sœurs à partir dans cette mission périlleuse :

" Je ne vous en puis dire d'autres, mes sœurs, que celles que Notre-Seigneur avait quand il vint s'incarner, qui n'est autre que l'accomplissement des desseins de Dieu son Père, qui avait vu de toute éternité que cela se ferait pour le salut des hommes..."⁵¹

46 A. 7 - Pensées de retraite - Ecrits 697

47 A. 26 - Raisons de se donner à Dieu pour recevoir le Saint Esprit - 1657 - Ecrits 808

48 A. 13 bis - Sur le mystère de l'Incarnation - Ecrits 791

49 A l'abbé de Vaux - 16 novembre 1659 - Ecrits 651

50 A. 27 - Le pur amour voué à Dieu - Ecrits 816

Louise souhaite que l'adhésion de la Compagnie des Filles de la Charité à ce projet de Dieu soit totale. A Jeanne Dalmagne qui est mourante, elle demande d'intercéder auprès de Dieu pour obtenir à la Compagnie la fidélité à son dessein. Ecrivant à l'abbé de Vaux qui dirige avec perspicacité la petite communauté de l'hôpital, Louise exprime ce qui est son grand souhait pour la Compagnie

*"Faites-moi la charité pour l'amour de Dieu, Monsieur, de demander à la bonté de Dieu, pour toutes celles que sa divine Providence appellera en la Compagnie des Filles de la Charité, l'esprit que vous leur souhaitez qui est, à mon avis, conforme au dessein de Dieu pour les faire subsister."*⁵²

Louise de Marillac est bien consciente que la vocation reçue de Dieu est grande, et dépasse les simples possibilités humaines. C'est pourquoi, en octobre 1644, elle se rend en pèlerinage à Chartres pour consacrer la Compagnie dont elle est responsable, à la Vierge Marie.

*" Le lundi, jour de la Dédicace de l'église de Chartres fut d'offrir à Dieu les desseins de sa Providence sur la Compagnie des Filles de la Charité, lui offrant entièrement la dite Compagnie, et lui demandant sa destruction plutôt qu'elle s'établît contre sa sainte volonté, demandant pour elle, par les prières de la Sainte Vierge, Mère et Gardienne de la dite Compagnie, la pureté dont elle a besoin. Et voyant en la Sainte Vierge l'accomplissement des promesses de Dieu aux hommes, ... je lui ai demandé pour la Compagnie cette fidélité par les mérites du sang du Fils de Dieu et de Marie "*⁵³.

Louise manifeste sa conviction profonde : Dieu appelle la Compagnie des Filles de la Charité à collaborer avec sa grâce pour réaliser son oeuvre de Salut dans le monde. En choisissant la Vierge Marie comme la Mère et la Gardienne de la Compagnie, Louise de Marillac souhaite que les Filles de la Charité entrent pleinement dans le projet de Dieu, qu'elles deviennent les Servantes de son dessein d'amour.

Marie est celle qui a, toute sa vie, adhéré au dessein de Dieu. Le Oui de Marie a permis l'Incarnation, la réalisation de ce dessein d'Amour de Dieu envers l'humanité. Le Oui de Marie nous montre aussi son engagement personnel dans le projet de Dieu sur elle. Elle est vraiment la Servante de Dieu, au sens biblique du terme. Dans la Conférence de juin 1642, Vincent explique aux Sœurs le sens du mot "servante"

*"C'est la qualité que la sainte Vierge prit quand elle donna son consentement à l'ange pour l'accomplissement de la volonté de Dieu au mystère de l'Incarnation de son Fils"*⁵⁴

Entrer pleinement dans l'oeuvre de Salut de l'humanité que le Christ est venu réaliser par son Incarnation rédemptrice, telle est la vocation de la Compagnie des Filles de la Charité.

La suite du Christ

Louise de Marillac conduit les Servantes des pauvres sur le chemin de la fidélité au Charisme reçu de Dieu. Elle oriente leur regard vers le Christ Serviteur et elle leur présente leur service comme une "suite du Christ".

*"Il nous faut avoir continuellement devant les yeux notre modèle qui est la vie exemplaire de Jésus Christ à l'imitation de laquelle nous sommes appelées, non seulement comme chrétiennes, mais encore pour être choisies de Dieu pour le servir en la personne des pauvres."*⁵⁵

Pour réaliser le dessein de Dieu, la Fille de la Charité est appelée à resplendir la véritable image du Dieu d'Amour, celle de son Fils, devenu homme parmi les hommes. Du mystère de l'Incarnation, Louise de Marillac retient trois aspects complémentaires qui éclairent la vocation de la Fille de la Charité : Le Christ Jésus s'est fait homme au milieu des hommes, le Christ Jésus rétablit l'homme dans sa dignité, l'Incarnation révèle la profonde humilité de Dieu.

51 Conférence du 4 août 1658 - Conf.827

52 à l'Abbé de Vaux - 23 février 1644 - Ecrits 105

53 Récit du pèlerinage de Chartres - octobre 1644 - Ecrits 120

54 Conférence de juin 1642 - Conf. 47

55 A Anne Hardemont - 29 août 1648 - Ecrits 260

Le Christ, homme au milieu des hommes

Par l'Incarnation, Dieu manifeste son désir d'une grande proximité de vie avec l'homme, d'un réel partage de vie. Jésus est vrai Dieu et vrai homme tout ensemble. Tout en étant Dieu, il porte réellement la marque de notre humanité, il est de notre race. Tout au long de sa vie, il a vécu comme tout homme. Ce thème qui lui est cher retient souvent la méditation de Louise de Marillac :

"Amour de Dieu vers les hommes, voulant que son Fils se fit homme pour ce que ses délices qu'il a, sont d'être avec les hommes, et afin que, s'accommodant à la façon des hommes, il leur donnât tous les témoignages qu'il a faits en toute sa vie humaine sur la terre, que Dieu de toute éternité les a aimés."⁵⁶

C'est pour Louise de Marillac une pressante invitation à rejoindre les pauvres là où ils sont, à partager leur vie, pour pouvoir leur dire, en toute vérité, comme le Christ l'a fait, que Dieu les aime dans l'épaisseur de leur humanité.

Proche des pauvres

Les Filles de la Charité sont pour ceux qui sont abandonnés de tous, sans secours, ceux qui sont rejetés, exclus de la société. Louise de Marillac comme Vincent de Paul sont très clairs sur les choix à faire. Dès 1639, Louise présente clairement le but de la Compagnie à la Supérieure des Bénédictines d'Argenteuil qui a voulu récupérer une Fille de la Charité comme Sœur converse dans son monastère. Elle présente la vocation de la Fille de la Charité comme inscrite dans les desseins de Dieu :

"Je n'ai pas voulu croire, Madame, que ce soit vous qui ayez donné charge de la détourner de sa vocation, ne me pouvant imaginer que ceux qui (en) connaissent l'importance voulussent entreprendre de s'opposer aux desseins de Dieu, ...en ôtant le secours des pauvres abandonnés qui sont dans toute sorte de besoins, et qui ne peuvent bonnement en être secourus que par le service de ces bonnes filles qui se détachant de tout intérêt, se donnent à Dieu pour le service spirituel et temporel de ces pauvres créatures que sa bonté veut bien tenir pour ses membres."⁵⁷

Les Sœurs rejoignent les pauvres dans les taudis de la capitale, dans les villages ou les fermes disséminées dans la campagne. Elles sont dans les Hôtel-Dieu de grandes villes où sont hébergés de nombreux mendiants malades sans aucune famille. Elles iront servir les galériens dans leurs prisons, ces hommes méprisés de tous, les soldats blessés sur les champs de bataille, sans aucun secours. Elles accueilleront les enfants abandonnés, dont personne ne veut et qui n'ont pas même droit à la vie.

Pour Louise de Marillac comme pour Vincent de Paul, la charité est cette inépuisable capacité d'attention aux pauvres, aux rejetés de la société. C'est pourquoi ils ont engagé les Filles de la Charité à aller vers ceux qui souffrent et dont personne ne s'occupe. La perception de nouvelles pauvretés demandent de nouvelles réponses. Les Sœurs se sont trouvées devant des situations qui demandent tout à la fois audace et prudence. L'innovation, loin des chemins battus, est souvent nécessaire : les Sœurs en Pologne accueillent des femmes prostituées. Jeanne Françoise, à Etampes, ayant recueilli les enfants dont les parents ont été massacrés au cours des combats, se retrouve rapidement à la tête d'un petit orphelinat. Louise de Marillac l'encourage :

"Je sais la grâce que Dieu vous a faite de bien aimer son service et celui des pauvres, dont il soit glorifié à jamais".⁵⁸

Les Sœurs doivent réfléchir aux initiatives qu'elles prennent. Est-ce vraiment pour le service des pauvres ? Ceux qu'elles vont ainsi rejoindre sont-ils vraiment sans secours, sans soins ? Et sont-ils réellement des pauvres ? C'est ainsi qu'à Jeanne Lepintre, Anne Hardemont, Françoise Carcireux est rappelée l'orientation fondamentale de la Compagnie lorsqu'elles vont vers les riches qui peuvent facilement être servis par d'autres :

"Les Filles de la Charité ne sont que pour ceux qui sont destitués de toute assistance"⁵⁹

56 A. 27 - Le pur amour voué à Dieu - Ecrits 817

57 A la Supérieure des Bénédictines - 16 mai 1639 - Ecrits 19

58 A Jeanne à Etampes - 23 septembre 1653 - Ecrits 427

59 Vincent de Paul à Jeanne Lepintre - 25 juillet 1656 - Doc. 746

A Arras, les Filles de la Charité n'iront pas à l'hôpital soigner les soldats blessés, car des religieuses Brigittines y sont présentes. Vincent de Paul confirme monsieur Delville, prêtre de la Mission, dans la réponse qui a été donnée

*"Vous avez bien fait, Monsieur, d'empêcher qu'on donnât à nos Filles de la Charité l'administration des soldats malades mis à l'Hôtel-Dieu de la cité, attendu qu'il y a des religieuses, non seulement capables de cet emploi, mais qui sont toutes disposées à l'entreprendre. ...Les Filles de la Charité ne sont que pour les malades abandonnés qui n'ont personne pour les assister; et c'est pour ceux-là que ces deux sœurs ont été envoyées à Arras."*⁶⁰

Celles qui se disent et se veulent servantes des pauvres doivent savoir regarder, observer, écouter pour déceler les vrais besoins de ceux qu'elles appellent leurs Maîtres et Seigneurs. Il ne peut être question d'entreprendre une action selon ses propres idées, sans tenir compte des réelles nécessités de ceux que l'on veut servir. Louise de Marillac recommande aux deux Sœurs qui partent à Montreuil-sur-Mer :

*"Pour ce qui est de votre conduite vers les malades, oh ! qu'elle ne soit pas par manière d'acquit, mais très affectonnée, leur parlant et les servant de cœur, vous informant très particulièrement de leurs besoins, leur parlant avec douceur et compassion, leur procurant sans être trop importunes, ni empressées, le secours de leurs nécessités."*⁶¹

Geneviève qui va d'une paroisse de Paris à un petit village d'Ile de France, devra être attentive pour correspondre aux besoins du lieu. Louise de Marillac écrit à Brigitte qui va l'accueillir :

*"Voilà ma Sœur Geneviève qui a longtemps servi les pauvres malades de Saint Leu. J'espère que Dieu lui donnera les grâces dont elle aura besoin pour faire ce qu'il demande en ce lieu-là."*⁶²

Si les responsables des Charités souhaitent simplifier le travail des Sœurs en ouvrant une maison d'accueil pour les malades qui sont loin, Louise de Marillac demande aux Sœurs de se montrer attentives à ce qui se prépare, de dire humblement mais fermement leur pensée. Il ne peut être question, spécialement au XVII^{ème} siècle, de retirer le malade de chez lui et de s'exposer à ce qu'il meure hors de sa famille. Il faut respecter le mourant qui désire finir ses jours entouré de ses proches et sa famille qui se reprocherait d'avoir abandonné l'un des leurs à ses derniers moments. A Bernay, les Dames tiennent à l'ouverture d'un petit hôpital. Louise incite Barbe Angiboust à réagir :

*"Je n'avais point encore su la situation de la Maison des pauvres, mais mon Dieu, ma chère Sœur, lesquels seront ceux qui l'occuperont, ou que deviendra l'exercice des Dames de la Charité, si on contraint leurs malades de se ranger à l'hôpital ? Vous verrez que les pauvres honteux seront délaissés du secours que leur apporte la nourriture apprêtée et les remèdes, et le peu d'argent que l'on leur donne, ne sera point employé à leurs nécessités. Nous sommes obligées en tant que nous le pouvons d'empêcher cela, par de très humbles et charitables remontrances."*⁶³

Louise de Marillac va encore plus loin. Elle demande aux Sœurs d'inciter les Dames à aller elles-mêmes visiter les malades comme cela se fait dans la plupart des Confréries de l'Ile de France.

*"Pour s'acquitter de ses obligations de bonne Fille de la Charité, il faut qu'elle procure de tout son pouvoir que les Dames de la Charité exercent à visiter les malades."*⁶⁴

Pauvre avec les pauvres

Louise de Marillac, méditant sur l'Incarnation du Fils de Dieu, reconnaît que le Christ a désiré partagé en toutes choses la vie des hommes :

*"S'accommodant à la façon des hommes, (le Fils de Dieu) a donné aux hommes tous les témoignages qu'il a faits en toute sa vie humaine sur la terre, que Dieu de toute éternité les a aimés."*⁶⁵

60 Vincent de Paul à Guillaume Delville - 1 février 1658 - Doc 817

61 A. 85 - Instructions pour les Sœurs envoyées à Montreuil-sur-Mer - Ecrits 766

62 A Claude Brigidie - fin 1649 - Ecrits 302

63 A Barbe Angiboust - 13 octobre 1656 - Ecrits 521

64 A Barbe Angiboust - 31 juillet 1656 - Ecrits 515

65 A. 27 - Le pur amour voué à Dieu - Ecrits 817

S'accommoder à la vie des pauvres, c'est accepter de vivre pauvrement. A l'arrivée de Madame Turgis dans la Compagnie des Filles de la Charité, Vincent de Paul répond aux questions de Louise qui accueille pour la première fois une noble parmi les Servantes des pauvres. Après les détails concrets concernant la vie de tous les jours, il conclut sa lettre :

"C'est ainsi que Notre Seigneur s'est voulu ajuster aux pauvres pour nous donner exemple d'en faire de même." 66

Le règlement pour les Sœurs de l'hôpital d'Angers, rédigé dès 1639, présente la pauvreté de la Fille de la Charité tant dans son aspect sociologique que dans son aspect théologique :

"Elles se ressouviendront qu'elles sont nées pauvres, qu'elles doivent vivre en pauvres, pour l'amour du pauvre des pauvres, Jésus-Christ Notre-Seigneur, et qu'en cette qualité elles doivent être extrêmement humbles et respectueuses envers tout le monde." 67

Malgré leur origine, ou à cause de leur origine, les Filles de la Charité sont souvent confrontées à la tentation de s'évader de cette pauvreté parfois lourde à vivre. Les lettres de Louise de Marillac montrent que les tentations touchent tous les aspects de la vie quotidienne. Aux Sœurs de Chars, Louise rappelle la sobriété dans la nourriture :

"Vous savez l'une et l'autre, mes chères Sœurs, que en quelque lieu que l'on soit, il faut toujours la sobriété tant pour la quantité que pour la grossièreté des viandes, en la manière que vous faites en la maison." 68

Les Sœurs de Bernay sont invitées à bien réfléchir avant de choisir une maison pour leur petite communauté :

"Quand il sera question de vous loger à demeure, vous aurez égard de ne faire choix d'un logement de pauvres filles" 69

C'est au niveau de la recherche dans l'habillement que Louise de Marillac interpelle les Sœurs d'Angers. La coquetterie, la recherche féminine peuvent se cacher sous de vains prétextes :

"Prenez-y bien garde mes chères Sœurs, ce danger là est invisible, comme aussi ne s'aperçoit-on pas des vanités qu'il peut y avoir sous ces pauvres habits et viles coiffures si l'on n'y prend pas garde; sous apparence de propreté et netteté l'on fait de grandes fautes en ce sujet." 70

La tentation peut venir directement de l'argent. Ces filles, peu habituées chez elles à en posséder, peuvent avoir le désir d'en prélever un peu pour donner à leurs parents pauvres et souvent endettés, d'en garder pour elles-mêmes afin d'acheter quelques petites fantaisies, etc... Pour Louise de Marillac, ces comportements sont totalement opposés à l'esprit de la Compagnie et entraîneront infailliblement sa ruine :

"Comme la plupart de celles qui entrent en la Compagnie, n'ont pas accoutumé de converser avec les personnes de condition, d'avoir maniement d'argent, ni d'avoir beaucoup de petites choses que l'on se voit dans la liberté d'avoir; quand elles commencent à s'habituer avec les personnes plus considérables, elles en abusent ..." 71

Devant les difficultés rencontrées, Louise de Marillac prend le temps d'éduquer les Sœurs au maniement de l'argent. Elle leur demande de bien séparer les différents comptes, l'une des Sœurs tiendra la comptabilité de la Communauté, l'autre celle des pauvres. Régulièrement, elles ont à rendre compte, c'est-à-dire à expliquer soit à la responsable de la Communauté, soit aux Administrateurs comment elles ont géré les sommes qui leur ont été données, comment elles les ont utilisées. Louise de Marillac souhaite une totale transparence dans les comptes.

L'homme rétabli dans sa dignité

Le Christ, en son Incarnation, signifie d'une manière particulière la grandeur de tout homme, puisqu'il s'est fait l'un d'eux. Il est l'homme parfait au sein même de l'humanité.

66 Monsieur Vincent à Louise de Marillac - 1636 - Doc. 140

67 Règlement pour les Sœurs de l'hôpital d'Angers - Doc. 248

68 A Marie et Clémence à Chars - 5 juillet 1657 - Ecrits 553

69 A Barbe Angiboust - 4 décembre 1654 - Ecrits 455

70 Aux Sœurs d'Angers - 26 juillet 1644 - Ecrits 113

71 A. 61 - Sur la conservation de la Compagnie - Ecrits 813

"L'union personnelle d'un Dieu en un homme honore toute la nature humaine, la faisant regarder de Dieu en tous comme son image, si elle n'est point défigurée par le refus de l'application des mérites de son Fils, qui ne se fait que par le péché"⁷².

Le Christ apparaît comme la vérité de l'homme. Au moment de sa mort sur la Croix, le Fils de Dieu demande à son Père de mettre fin à l'éloignement de l'homme qui s'est défiguré par son péché, de le reconnaître comme son fils. La mort du Christ est la réhabilitation de l'homme : en son Fils mort et ressuscité, Dieu le Père voit l'homme. Et regardant l'homme, Dieu voit son Verbe, homme au milieu des hommes.

Louise de Marillac s'inscrit dans cette démarche du Père. Le Christ, défiguré, moqué, maltraité, est pour elle l'icône du Pauvre, image de tous les pauvres que les Sœurs rencontrent. Le service corporel et spirituel des pauvres vient comme prolonger, actualiser la Rédemption, permettant à ceux qui sont humiliés, malades, écrasés, rejetés, de retrouver leur pleine dimension d'homme et d'enfant de Dieu. C'est avec une forte conviction que Louise de Marillac situe la Compagnie des Filles de la Charité dans cet immense désir de Dieu de rejoindre l'homme jusqu'en sa pauvreté

En tous ceux qui vivent un manque, une déchéance, un rejet ou une exclusion, les Sœurs sont appelées à découvrir la grandeur de leur humanité. Respecter le pauvre, c'est lui faire prendre conscience qu'il a une valeur personnelle. Louise demande aux Sœurs qui soignent les malades d'avoir envers eux des gestes qui indiquent le profond respect qu'elles leur portent. Elle insiste sur les soins élémentaires d'hygiène, science pourtant très peu développée au XVIIème siècle

"Je ne sais si vous avez la coutume de laver les mains aux pauvres. Si vous ne le faites pas, je vous prie de vous y accoutumer"⁷³. " Avez-vous vos serviettes aux lits de vos Malades ? Les tenez-vous bien proprement ?"⁷⁴

En quelques mots, Louise de Marillac résume la profondeur de sa pensée :

"Soyez bien affables et douces à vos pauvres. Vous savez que ce sont nos Maîtres, et qu'il faut les aimer tendrement et les respecter fortement."⁷⁵

Respect et tendresse vont de pair et s'adressent à tous ceux qui souffrent, quelles que soient leur âge, leur situation, leur dénuement. Jeanne Françoise est chargée d'un orphelinat à Etampes. Elle reçoit une lettre d'encouragement de Louise :

"Continuez à servir nos chers Maîtres avec grande douceur et cordialité, regardant toujours Dieu en eux."⁷⁶

Louise n'ignore pas que le service des malades est parfois très rude, que si les Sœurs éprouvent de grandes joies, elles reçoivent aussi des reproches, parfois des injures. Quels que soient ceux qu'elles soignent, les Sœurs ne peuvent se départir de cette attitude de douceur, pleine de compassion. Anne Hardemont, avec trois autres Sœurs, se trouve sur les champs de bataille au service des soldats blessés. Elle reçoit cette lettre de sa supérieure :

"Je loue Dieu de tout mon cœur de la conduite de sa Providence en toutes choses, et particulièrement sur l'emploi que sa bonté vous donne. J'espère que la reconnaissance que vous en avez vous servira de disposition aux grâces dont vous avez besoin pour servir vos pauvres malades, en l'esprit de douceur et de grande compassion, pour imiter Notre-Seigneur qui en usait de la sorte avec tous les plus fâcheux"⁷⁷.

Pour trouver le chemin de l'homme blessé, les bonnes intentions ne suffisent pas. Malgré sa souffrance, sa violence, sa peur, sa révolte, son incrédulité, le pauvre doit pouvoir percevoir la certitude de la reconnaissance de son être, de l'attention portée à lui en tant que personne.

"Au nom de Dieu, ma chère Sœur, pensez souvent que ce n'est pas assez que nos intentions soient bonnes et que nos volontés soient toutes portées au bien, et de faire le bien purement pour

72 A. 14 - Pensées sur l'Incarnation et l'Eucharistie - Ecrits 777

73 A Cécile Angiboust - 20 septembre 1650 - E.329

74 A Elisabeth Martin - octobre 1646 - Ecrits 181

75 A Cécile Angiboust - 4 mai 1650 - Ecrits 319

76 A Jeanne Françoise - juin 1653 - Ecrits 420

77 A Anne Hardemont - 13 novembre 1653 - Ecrits 433

l'amour de Dieu, puisque quand nous avons reçu le commandement d'aimer Dieu de tout notre cœur, nous avons aussi eu le commandement d'aimer notre prochain, et pour cela il faut que l'extérieur l'édifie, comme par la grâce de Dieu, il fait en vous."⁷⁸

Pour Louise de Marillac comme pour Vincent de Paul, l'amour de Dieu ne peut se limiter à une pure expérience spirituelle, si intense soit-elle, il doit prendre corps dans un engagement en faveur de la dignité, de la promotion de l'homme. Louise de Marillac répète fréquemment aux Sœurs :

"Assistez-vous le plus que vous pourrez de l'exemple de Notre Seigneur qui a consommé ses forces et sa vie pour le service du prochain." ⁷⁹

Etre servante des pauvres, c'est avoir la "hantise du pauvre", de celui qui est destitué de tout, de celui qui souffre, de celui qui ne peut vivre en homme libre. Etre leurs servantes, c'est se mettre humblement à leur service pour les aider à retrouver leur dignité d'homme et de femme, leur rendre espoir, leur permettre de retrouver un sens à leur vie.

L'humilité de Dieu révélé en Jésus Christ

Dans sa longue méditation sur l'Incarnation Rédemptrice, Louise de Marillac contemple fréquemment l'humilité qui est en Dieu, l'humilité qui est Dieu.

"Le Fils de Dieu non content de s'être promis pour notre rachat, le veut exécuter, et ne pas venir en ce monde comme il eût pu, d'une façon plus approchante de sa grandeur, mais le plus bassement qu'il se pouvait imaginer, afin, ô mon âme, que nous eussions plus de liberté de nous approcher de Lui, ce que nous devons faire avec d'autant plus de respect qu'il y paraît plus humble, laquelle humilité nous servira pour nous faire reconnaître combien cette vertu est en Dieu, puisque tous les actes qu'il produit hors de Lui, sont beaucoup au-dessous de Lui." ⁸⁰

L'immensité de l'Amour de Dieu se traduit par l'immensité de son Humilité. Désirant se faire reconnaître par l'homme, Dieu, dans la plénitude de sa liberté et de sa puissance, va jusqu'à l'effacement de lui-même : "Le Verbe s'est fait chair". Cette plongée dans l'Etre de Dieu est, pour Louise, une pressante invitation à aller par un chemin d'humilité.

L'humilité fait partie de l'être de la servante. Comment servir les pauvres sans cette attitude qui permet de les regarder, de les approcher en toute vérité ? Ce serait dénaturer le service si les servantes y recherchaient leur seul intérêt ou les louanges de l'entourage.

"Mes chères Sœurs, ce n'est pas assez d'être Fille de la Charité de nom, ce n'est pas assez d'être au service des Pauvres dans un hôpital quoique ce vous soit un bien que jamais vous ne saurez assez estimer, mais il faut avoir les vraies et solides vertus que vous savez devoir avoir pour bien faire l'œuvre en laquelle vous êtes si heureuse d'être employées; sans cela, mes Sœurs, votre travail vous sera presque inutile." ⁸¹

La vertu d'humilité permet aux Filles de la Charité de s'engager sans crainte dans une oeuvre qui les dépasse, humilité qui sera leur force si les résultats ne correspondent pas aux attentes de ceux qui les appellent, si des critiques leur sont adressées. Lors des difficultés avec les dames de la Charité à Bernay, Louise aide les Sœurs à prendre du recul et à bien se situer en servante :

"Ce que vous avez à faire est que, parmi tous ces petits différends, vous soyez bien humble, que vous preniez garde que l'on ne vous puisse accuser d'arrogance ni suffisance ; mais vous devez toujours penser que vous êtes sujette à tous, la dernière de tous. ... Si vous saviez, mes chères Sœurs, quel abaissement, quelle douceur et soumission Notre-Seigneur veut des Filles de la Charité, vous auriez peine si vous n'êtes pas dans ces pratiques." ⁸²

En demandant aux Sœurs d'agir "en humilité" envers les Dames qui gèrent et administrent les Confréries, Louise ne leur demande pas de se maintenir dans une position d'infériorité par rapport aux Grands. Elle les invite à dépasser cette attitude qui leur est naturelle, de la transformer en vertu à l'imitation du Christ qui, de Dieu, s'est fait homme et s'est abaissé jusqu'au supplice de la Croix.

78 A Anne Hardemont - 13 novembre 1653 - Ecrits 433

79 Aux Sœurs de l'hôpital de Nantes - 10 février 1657 - Ecrits 539

80 A.7 - Pensées de retraite - 1628 - Ecrits 698

81 A Madeleine Mongert - 27 juin 1645 - Ecrits 127

82 A Laurence Dubois - 16 février 1658 - Ecrits 583

L'humilité conduit à une réelle liberté dans l'action, car elle permet de s'engager dans les tâches qui se présentent sans prétendre en savoir à l'avance la mesure et les résultats. La personne humble qui accepte ses limites se soustrait à tout découragement devant l'échec possible. A Montreuil-sur-Mer, les Sœurs reçoivent, dans les premiers mois de leur séjour, de nombreux applaudissements. Louise demande aux Sœurs de garder la tête froide et d'essayer de discerner ce qui se passe.

*"Vous me donnez un peu de crainte voyant l'applaudissement de tout le peuple. Ou cela vient pour fortifier vos faiblesses et vous encourager; ou cela vient du malin pour vous faire prendre trop de part à ce que Dieu veut faire en vous, et faire que le monde, au moindre défaut qu'il vous verra, ou mécontentement qu'il recevra, ne vous blâme autant ou plus qu'il vous donne de courage. Que si vous croyez que c'est de la part de Dieu que cela vienne, combien cela vous oblige, mes Sœurs, à vous humilier ! Que si c'est du malin, que cela vous doit donner la crainte ! Demandez à Dieu la grâce de faire bon usage de l'un et de l'autre. "*⁸³

L'humilité est opposée à la pusillanimité qui, sous l'alibi de sa faiblesse, ne se propose rien de grand. Ce ne sont pas la petitesse et l'étroitesse des tâches qui définissent l'humilité, mais l'acte de ne pas s'appuyer sur sa propre assurance.

L'humilité permet d'avoir une grande lucidité sur soi : elle n'est pas ignorance de ce que l'on est. Nous avons à reconnaître les dons reçus de Dieu, les talents qu'il nous a donnés pour lui en rendre grâce.

*"Qu'avons-nous que l'on ne nous l'ait donné ? Et que savons-nous qu'il ne nous ait été enseigné ?"*⁸⁴

L'humilité, c'est aussi la connaissance, la reconnaissance de tout ce que nous ne sommes pas. Nous avons à percevoir nos limites, la distance entre ce que nous sommes et ce que Dieu attend de nous. Nous ne réalisons pas pleinement le projet que le Dieu Trinité a formé pour tout homme, du fait de nos manquements, de notre pauvreté, de notre péché. Ce regard lucide sur soi ne doit pas conduire à la tristesse. Il doit développer en nous les mêmes sentiments qui habitaient la Vierge Marie :

*"Sainte Vierge, que votre vertu est admirable. Vous voilà Mère d'un Dieu, et néanmoins, vous ne vous tirez point de la bassesse et pauvreté. C'est pour confondre notre orgueil et pour nous faire estimer la grâce de Dieu par-dessus toutes les grandeurs du monde "*⁸⁵

L'humilité est à la base de relations saines et équilibrées : elle n'écrase pas l'autre, ne le regardant pas de haut, et ne comptant pas les richesses qu'elle espère lui donner. L'humilité est attention à l'autre, refusant de le considérer comme un objet à sa totale disposition, acceptant au contraire de découvrir toutes les possibilités qui sont en lui et de lui en laisser le libre usage.

Cette vertu permet de percevoir les qualités de l'autre, ses talents, sans tristesse ou jalousie, mais dans un sentiment d'action de grâce pour la beauté de l'oeuvre de Dieu. L'humilité accepte de découvrir les défauts, les fautes de l'autre, sans mépris ni rejet, mais avec miséricorde et charité car elle connaît sa propre faiblesse. La personne humble ne s'offusque pas des fautes d'autrui car elle reconnaît ses propres manques et ses erreurs.

*" Je prie toutes nos Sœurs de bien se ...renouveler dans l'esprit d'union et de cordialité que les Filles de la Charité doivent avoir, par l'exercice de cette même charité, qui est accompagnée de toutes les vertus chrétiennes, particulièrement celle du support les unes des autres, notre chère vertu. Je vous la recommande tant que je puis comme absolument nécessaire, puisqu'elle nous porte toujours à ne point voir les fautes d'autrui avec aigreur mais les excuser toujours nous humiliant. Je vous supplie, ma chère Sœur, demandez cet esprit qui est l'esprit de Notre-Seigneur, pour toute notre Compagnie.."*⁸⁶

L'humilité, c'est donc se situer en vérité devant Dieu et les autres, et par conséquence s'accepter soi-même avec ses limites et ses qualités ; c'est entrer, à la suite du Christ, dans une relation d'accueil et de réciprocité envers tous. Seule l'humilité permet d'allier, en toute vérité et authenticité, l'amour de Dieu,

83 A Anne Hardemont - 1647 - Ecrits 221

84 A Barbe Angiboust - vers 1646 - Ecrits 188

85 A. 14 bis - De la Vierge Marie - Ecrits 767

86 A Jeanne Lepintre - 13 janvier 1650 - Ecrits 312

des autres et de soi-même. Mais l'humilité est une vertu contradictoire. Elle demande tout à la fois de respecter en soi la dignité de tout homme et elle exige que le moi n'occupe pas toute la place.

Sources d'énergie pour cette vocation

Deux sources d'énergies sont proposées aux Sœurs par Louise de Marillac et Vincent de Paul : elles doivent permettre une plus grande fidélité au dessein de Dieu face à la confrontation perpétuelle avec le monde et avec soi-même.

Une vie chrétienne ancrée sur le Baptême

Louise souligne l'importance du Baptême qui introduit le chrétien dans la vie divine. Etre baptisé implique la foi au Dieu qui se révèle par sa Parole faite chair, implique l'adhésion à la Vérité de Dieu. Etre incorporé au Christ, c'est accepter de participer à sa propre vie divine. Désormais, la vie du chrétien est vie du Christ en lui. Louise, émerveillée de la richesse du don reçu au baptême, contemple cette vie de Dieu en chaque âme et souhaite que chacune laisse croître cette vie divine

*"Il nous faut être à Dieu, qui veut que nous ne voulions autre chose que ce qu'il veut. ... Soyez toutes fidèles à Dieu"*⁸⁷.

Louise de Marillac, expliquant les qualités que doivent avoir les postulantes qui demandent à entrer dans la Compagnie des Filles de la Charité, incite sur l'importance d'une solide vie chrétienne.

*"Il faut des esprits bien faits et qui désirent la perfection des véritables chrétiens, qui veulent mourir à elles-mêmes par la mortification et le véritable renoncement déjà fait au saint baptême pour que l'esprit de Jésus-Christ soit établi en elles et leur donne la fermeté de la persévérance à cette manière de vie toute spirituelle, quoique ce soit par de continuelles actions extérieures qui paraissent basses et ravalées aux yeux du monde, mais grandes devant Dieu et ses anges."*⁸⁸

La Fille de la Charité comme tout chrétien est marquée, d'une manière indélébile, par le Baptême qui le fait entrer dans l'acte Rédempteur. A la suite du Christ, elle est appelée, comme le dit Saint Paul à "dépouiller le vieil homme et à revêtir l'homme nouveau"⁸⁹. De la sorte, elle se rendra apte à accomplir dans le monde le dessein de Dieu sur l'homme.

Dépouiller le vieil homme

La vie nouvelle ne peut naître que si d'abord meurt le péché. Toute conversion est un retournement exigeant. Se mortifier, se perfectionner, sont les termes utilisés au XVIIème siècle pour parler de cette adhésion au mystère de mort et de résurrection du Christ. Louise enseigne aux Sœurs que l'ascèse est à concevoir, à vivre comme un acte d'amour. Louise écrit à une Sœur qui accepte difficilement sa santé déficiente :

*"Je supplie notre cher Jésus crucifié nous attacher fortement à sa croix, à ce que étant étroitement unies à Lui en son saint amour, que nos petites souffrances et le peu que nous agissons soit en amour et pour son amour"*⁹⁰.

A une autre Sœur, en butte à des médisances dans le village où elle vit, Louise propose de tourner son regard vers le Christ souffrant. L'ascèse est à vivre comme adhésion plénière au Christ Rédempteur.

*"Puisque nous sommes chrétiennes et de plus Filles de la Charité, ... nous sommes obligées à supporter tout, ainsi qu'il nous est enseigné par ce grand amoureux des souffrances de Jésus-Christ."*⁹¹

87 A Madeleine Mongert - juin 1642 - Ecrits 76

88 A Marguerite Chétif - 10 janvier 1660 - Ecrits 669

89 Colossiens 3,9 - 10

90 A Elisabeth Martin - 5 juillet 1641 - Ecrits 55

91 A Nicole Georget - 28 mars 1659 - Ecrits 631

Louise enseigne aux Sœurs à accepter les multiples petites occasions qui se présentent chaque jour, plutôt que de rechercher un ensemble d'exercices plus ou moins difficiles marquant le mépris du corps.

*"Il nous semble quelquefois que nous voudrions faire de grandes pénitences, des dévotions extraordinaires et nous ne nous apercevons pas que notre ennemi prend plaisir à voir nos esprits s'amuser à de vains désirs, tandis qu'ils laissent les ordinaires vertus dont les occasions se présentent à toute heure; et ainsi, nous perdons les grâces qui sont attachées à ces vertus pour en vouloir de plus grandes que Dieu n'a pas dessein de nous donner."*⁹²

Pour Louise de Marillac, la mort quotidienne à soi-même, à travers de toutes petites choses, actualise celle de Jésus Christ et vient en prolonger la fécondité dans son Corps qui est l'Eglise.

Revêtir Jésus Christ

Jésus Christ est le grand éducateur. Louise exprime à Jeanne Lepintre son profond désir de voir les Sœurs se laisser transformer par la vie de Dieu :

*"Qu'il serait raisonnable que celles que Dieu a appelées à la suite de son Fils essayassent que leur vie soit une continuation de la sienne."*⁹³

C'est dans leur oraison quotidienne que les Sœurs puisent la force de leur action. C'est du Christ que les Sœurs apprendront les attitudes de la servante des pauvres.

*"Quel bonheur, mes filles, que Dieu vous ait choisies pour continuer l'exercice de son Fils sur terre ! ... O quel bonheur, mes sœurs, de faire ce qu'un Dieu a fait sur terre ! ... Je supplie Dieu, source de charité, de vous faire la grâce d'apprendre le moyen de servir les pauvres malades corporellement et spirituellement en son esprit et à l'imitation parfaite de l'esprit de son Fils"*⁹⁴.

Louise de Marillac recommande aux Sœurs de prendre chaque jour le temps de l'oraison. C'est dans la prière que les Sœurs pourront faire le lien entre ce qu'elles vivent et l'Evangile. Barbe et Laurence rencontrent des difficultés lors de leur implantation à Bernay. Louise les invite à regarder la vie de Jésus et de sa Mère :

*" Vous avez eu un peu de nécessité et peut-être en avez-vous encore; en vérité, ma chère Sœur, cet état ne donne-t-il point de consolation à votre cœur, vous associant à celui auquel Notre-Seigneur et sa sainte Mère se sont si souvent trouvés étant sur la terre."*⁹⁵

Le partage d'oraison régulier permet aussi aux Sœurs de faire grandir en elles cet esprit de prière, de vivre ensemble dans un climat de prière :

*"Je vous prie, ma chère Sœur, de me mander si entre tous les exercices vous n'omettez point celui de répéter l'Oraison et faire les vendredis la petite Conférence. Je vous assure, ma chère Sœur, que je ne sache point d'exercice plus propre pour nous rendre fidèles à Dieu et pour nous tenir cordialement unies en son très saint amour."*⁹⁶

Recevoir l'Eucharistie est indispensable à la Fille de la Charité qui désire être en réelle communion avec le Christ Incarné. Louise de Marillac, dans sa méditation, s'efforce de comprendre ce qui a pu inciter le Christ à instituer l'Eucharistie. Seul son désir de partager encore davantage son Amour avec les hommes peut expliquer ce geste.

*"Nous devons essayer de voir en Dieu quelque motif de cette action si admirable et incompréhensible au sens humain; et n'en pouvant connaître autre que son pur amour, nous devons par des actes d'admiration, d'adoration et d'amour, rendre gloire et honneur à Dieu pour reconnaissance de cette invention amoureuse de s'unir à nous."*⁹⁷

L'une des rares conférences de Louise aux Sœurs est un très beau commentaire sur la communion. Pour Louise, communier, c'est accepter que Dieu vienne en nous, qu'il nous partage sa grâce et sa vie même.

92 A Laurence Dubois - 31 août 1655 - Ecrits 480

93 A Jeanne Lepintre - 22 septembre 1650 - Ecrits 369

94 Conférence du 9 mars 1642 - Conf. 40

95 A Barbe Angiboust - 4 décembre 1654 - Ecrits 455

96 A Laurence Dubois - 20 juin 1656 - Ecrits 509

97 M. 72 - De la Sainte Communion - Ecrits 811

"(Réjouissons-nous et admirons)cette admirable invention et amoureuse union par laquelle Dieu se voyant en nous, il nous rend tout de nouveau ses semblables par la communication, non seulement de sa grâce, mais de lui-même, qui nous applique si efficacement le mérite de sa vie et de sa mort, qui nous donne capacité de vivre en lui..." 98

Participer chaque jour à l'Eucharistie, c'est recevoir, à nouveau, du Christ lui-même, la mission confiée à la Compagnie de rendre visible et actuelle pour tous les pauvres la Nouvelle Alliance avec l'humanité, mission si grande que seule la force de Dieu peut la réaliser en chaque Fille de la Charité.

"Son amour m'a paru encore plus grand, en ce que son Incarnation ayant suffi pour notre Rédemption, il semble que il se donne à nous en la sainte hostie, ... non seulement par l'application des mérites de son Incarnation et de sa mort, mais encore par la communication que sa bonté désire nous faire de toutes les actions de sa vie, et nous mettre dans la pratique de ses vertus, nous désirant semblables à Lui par son amour." 99

Une vie communautaire à l'image de la Trinité

Par le baptême, Dieu nous introduit dans sa propre vie divine, sa vie de communion. Vivre en chrétien, c'est laisser vivre en soi le Dieu Trinité, reçu au Baptême. La Trinité est vraiment au coeur de toute la spiritualité chrétienne. Vincent de Paul et Louise de Marillac situent la vie communautaire dans la mystique de Dieu Trinité. Le vivre ensemble, pour les Filles de la Charité, est une réalité de Foi, et non un simple regroupement de personnes en vue d'une action telle une équipe de travail ou un club de personnes réunies par affinité. C'est de Dieu même que les Sœurs apprendront qu'aimer, c'est tout à la fois accueillir et donner, que la diversité ne s'oppose pas à l'unité.

Unité des personnes

L'unité de Dieu est primordiale. La religion chrétienne est monothéiste. Mais ce Dieu ne peut vivre en solitaire car l'amour est tout à la fois don et accueil. *La Trinité*, dit le Père Varillon, *ce n'est pas trois personnes juxtaposées mais trois générosités qui se donnent l'une à l'autre en plénitude.* 100. La véritable unité se construit dans un pluralisme soudé par l'amour. Louise exhorte les Sœurs à vivre ensemble dans une profonde communion, à s'engager personnellement dans un choix libre et conscient.

"Nous devons par relation à la Sainte Trinité n'être qu'un coeur et n'agir qu'en un même esprit ainsi que les trois personnes divines." 101

N'être qu'un coeur, c'est être uni par une profonde affection, une amitié réelle. Le XVIIème siècle désigne ces réalités par le mot "cordialité". La cordialité, comme tout ce qui vient du coeur, est bienveillance, sincérité, spontanéité, amitié. C'est un "cordial", c'est-à-dire un remontant, un stimulant. La cordialité est véritablement tonique parce qu'elle est pleine de chaleur humaine.

Vincent de Paul et de Louise de Marillac sont réalistes. Ils savent que les tempéraments sont différents, que les humeurs sont changeantes, que certains caractères sont très affirmés, que les Sœurs ont des défauts. Ils comprennent que des conflits, des tensions peuvent survenir. Dans une lettre aux Sœurs d'Angers, Louise de Marillac s'efforce de leur faire prendre conscience de la psychologie féminine un peu changeante, et elle leur fait remarquer qu'il ne faut pas s'arrêter à l'aspect extérieur souvent trompeur :

" Si notre Sœur est triste, si elle est un peu chagrine, si trop prompte, si trop lente, que voulez-vous qu'elle y fasse, c'est son naturel. Et quoique souvent elle s'efforce à se surmonter, néanmoins elle ne peut pas empêcher que les inclinations ne paraissent souvent. Et une Sœur qui la doit aimer comme elle-même, se devra-t-elle fâcher, l'en rudoyer, lui en faire pire mine ? O mes Sœurs, qu'il faut bien s'en garder, mais ne pas faire semblant de vous en apercevoir, ne pas contester contre elle, pensant que ce sera bientôt à votre tour que vous aurez besoin qu'elle-même fasse le semblable à votre égard. " 102

98 M. 72 - De la Sainte Communion - Ecrits 811

99 A. 71 - Sur la Sainte Communion - Ecrits 772

100 Varillon François - Joie de croire, joie de vivre - page 139

101 A. 85 - Instruction pour les Sœurs de Montreuil - Ecrits 764

102 Aux Sœurs d'Angers - 26 juillet 1644 - Ecrits 113

Vivre la cordialité, c'est chasser de son cœur tout regard négatif sur sa Sœur. C'est aussi, explique Louise de Marillac, essayer de comprendre les difficultés qu'elle rencontre, c'est rechercher ce qui est bon et bien pour elle.

*"J'ai vu la petite aversion que vous me mandez d'une de nos Sœurs. O mon Dieu, il faut bien que votre charité en ait grande compassion et support. Ne savez-vous pas bien que pour l'ordinaire cela est dans les sentiments naturels et que nous n'en sommes pas les maîtres; ... essayez de gagner son cœur par le support et cordialité."*¹⁰³

Louise invite les Sœurs à prendre conscience des sentiments qui sont au fond de leur cœur. La vigilance est toujours nécessaire, car le naturel a toujours tendance à dominer. Si l'attention à l'autre, l'entraide mutuelle, la compréhension de ses difficultés, éléments de toute charité chrétienne, sont essentielles pour toute vraie vie fraternelle, Louise de Marillac, cependant, met en garde contre un petit travers tout à fait féminin : la curiosité. Le désir de savoir ce qui se passe, de dire les petits défauts remarqués en l'une ou l'autre, ruine peu à peu la confiance mutuelle et nuit profondément aux relations fraternelles :

*"La mortification exacte de notre curiosité nous est bien nécessaire, particulièrement quand des Sœurs se trouvent ensemble: pour l'ordinaire l'on est pressé du désir de s'informer des défauts et humeurs les unes des autres, et aussi de dire ce que l'on en sait; et même nous sommes obligées de prendre garde à mortifier les sentiments de vindication qui peuvent mettre du trouble entre les Sœurs, quand l'on s'échappe de dire les petits mécontentements que l'on s'est donné les unes aux autres."*¹⁰⁴

Connaissant la nature humaine, Vincent et Louise n'ignorent pas que des heurts surviendront, malgré toute la bonne volonté de chacune. Ils soulignent l'importance de la réconciliation, si souvent mentionnée par Jésus dans l'Evangile¹⁰⁵ et reprise par Paul dans ses écrits¹⁰⁶

De multiples conseils sont donnés aux Sœurs pour vivre cette exigence évangélique. Les répercussions sur la vie personnelle et communautaire sont explicitées. La réconciliation permet d'effacer le mal commis, de se corriger de ses fautes en reconnaissant sa propre culpabilité. Elle supprime rapidement les ressentiments, les mécontentements, les aversions, et fait obstacle aux murmures. La réconciliation développe la charité mutuelle, la cordialité, l'entente. En favorisant l'union communautaire, elle permet de mieux vivre le service des Pauvres.

*"Je loue Dieu de tout mon cœur de la sincère affection que sa bonté vous donne l'une pour l'autre, c'est ce qui entretient l'union et le support que les Filles de la Charité doivent avoir ensemble et ce qui fait que l'on a pas à parler mal l'une de l'autre quand l'on rend compte l'une de l'autre, parce que si il se passe quelque petite chose ensemble, après s'être demandé pardon, le tout s'oublie.."*¹⁰⁷

Diversité des personnes

Le paradoxe de trois personnes égales et distinctes en une seule nature a toujours été affirmé par l'Eglise. L'amour divin appelle la réciprocité sans monopolisation, sans appauvrissement. En Dieu, il ne peut y avoir aucune forme de possession, de fixation égoïste sur soi. Louise de Marillac invite les Filles de la Charité à "honorer" cette Trinité des personnes.

*"Honorez l'unité de la divinité en la diversité des personnes de la Sainte Trinité" écrit Louise de Marillac aux Sœurs de Nantes*¹⁰⁸

Honorer cette Trinité des personnes en l'unité de la Divinité, ce sera comprendre que tout homme, à l'image de Dieu, ne peut se réaliser pleinement qu'en se donnant aux autres, sans chercher à les posséder ou les annexer.

103 A Elisabeth Turgis - 24 août 1644 - Ecrits 115

104 A. 67 - Sur la mortification - 3 janvier 1655 - Ecrits 788

105 cf. Mt V, 23-24

106 cf. Ep. IV, 26)

107 A Louise Christine - 31 juillet 1656 - Ecrits 515

108 A Jeanne Lepintre - 1 juin 1649 - Ecrits 288

Nous avons tendance à qualifier ce qui nous différencie de l'autre, de défauts, de travers. Nous sommes tentées de repousser cette différence comme gênante. Or, accepter la différence chez l'autre, c'est une manière de se construire soi-même, de préciser ce que l'on est, non pour s'enorgueillir, mais pour reconnaître simplement les dons de Dieu en soi.

A travers la vie des premières communautés locales des Filles de la Charité, on s'aperçoit que certaines Sœurs ont du mal à accepter la fonction de Supérieure confiée à l'une d'elles. Reconnaître l'autre, c'est la reconnaître dans la fonction qui lui a été confiée. *"Vous avez accepté Barbe avant de partir comme supérieure"*¹⁰⁹, est-il rappelé à Louise Ganset.

Parlant aux Sœurs du temps de la récréation, de ce temps où les Sœurs sont réunies pour échanger librement entre elles, Louise de Marillac donne quelques conseils pour bien vivre ensemble, en intégrant toute les différences.

*"La conversation dans le temps de la récréation, doit être véritablement gaie et cordiale, recevant l'entretien indifféremment des personnes qui nous agrément comme de celles qui nous agrément le moins, répondant gracieusement, sans contention, et sans jamais rien prendre de mauvaise part, se souvenant de la douceur de Jésus-Christ..."*¹¹⁰

Chacune soit d'engager dans ce "vivre ensemble" avec toute sa capacité de Foi et d'Amour, en acceptant la loi du renoncement et de la mort pour que jaillisse la fécondité.

Complémentarité

L'égalité des personnes divines est un appel à s'harmoniser les uns aux autres. *L'amour trinitaire nous oblige à exclure la volonté de puissance et le désir d'annexion*, dit le Père Varillon. Cet amour nous amène aussi à refuser la démission ou la lâcheté, ou le désir inconscient d'être annexés par d'autres.

Vincent de Paul et Louise de Marillac demandent aux Sœurs de se communiquer ce qu'elles font, ce qu'elles pensent pour arriver à une communion dans l'agir. Dès 1639, cette exigence est rappelée aux deux Sœurs de Richelieu, première implantation en province :

*"Que vous ayez le cœur ouvert l'une à l'autre."*¹¹¹

L'échange en communauté est parfois perçu comme du temps perdu, du temps enlevé au service des pauvres. Dans une lettre aux deux Sœurs de Bernay, Louise en rappelle l'importance. La communication mutuelle permet de compléter son point de vue par celui des autres, elle développe et entretient l'union et la cordialité.

*"Je ne puis douter que vos chers cœurs ne soient en grande union, que vous vous communiquiez l'une l'autre ce que vous faites."*¹¹²

La réflexion commune où chacune donne et reçoit, permet un approfondissement de la vocation, elle facilite la prise de conscience des appels reçus par la communauté et procure un véritable éclairage pour répondre à la mission confiée.

*"Je ne saurais assez me réjouir de l'union que je crois qui sera entre vous en paroles, en actions, au dedans de vous-mêmes et qui paraîtra et édifiera la famille et au dehors", écrit Louise aux Sœurs de Pologne*¹¹³

Ces échanges en communauté sont une force, car ils permettent d'agir dans le même sens, selon les mêmes orientations, à l'exemple du Père, du Fils et de l'Esprit au sein de la Trinité. Les trois personnes de la Trinité, dans leur amour mutuel, vivent sans cesse cette complémentarité : ce qui est à l'un est à l'autre, sans distinction de rang de pouvoir.

Louise apprend donc aux Sœurs que toute communauté fraternelle où se vit une réelle cordialité, un respect mutuel, un support plein d'amitié, est une communauté missionnaire, car elle révèle aux hommes non seulement l'Amour de Dieu aux hommes, mais aussi le Dieu Trinité.

109 A Barbe Angiboust et Louise Ganset - 26 octobre 1639 - Ecrits 22

110 M. 62 - Sur la récréation - Ecrits 795

111 A Barbe Angiboust et Louise Ganset - 26 octobre 1639 - Ecrits 22

112 A Barbe Angiboust - 19 juin 1656 - Ecrits 508

113 Aux Sœurs de Pologne - 19 août 1655 - Ecrits 477

En situant la vocation de la Fille de la Charité dans le grand dessein d'Amour de Dieu, Louise de Marillac témoigne du lien profond établi entre sa vie et sa Foi. Elle invite les Sœurs à découvrir la signification des mystères chrétiens de l'Incarnation, de la Rédemption, de la Trinité, mystères qui donnent sens à leur vie et les engagent à servir les exclus, les démunis pour les aider à vivre en plénitude.

Lumière pour aujourd'hui

Il est toujours passionnant de lire et relire les textes de nos Fondateurs, si pertinents et si vivants. Mais ne risque-t-on pas de se contenter de contempler avec beaucoup d'admiration toutes ces archives, de se glorifier de la grande richesse de nos origines ! Comment, aujourd'hui, nous laissons-nous saisir par ces textes ? Les orientations et les conseils donnés aux premières Sœurs peuvent-ils être mobilisateurs pour nous en cette fin du XXème siècle ?

Une inquiétude apparaît parfois au sein de nos communautés vieillissantes. Notre vocation a-t-elle encore un sens dans ce monde où l'État prend en charge la majeure partie des activités exercées autrefois par les Congrégations Religieuses, où l'humanitaire éveille l'engagement de nombreux bénévoles ?

L'action de Vincent de Paul et Louise de Marillac a été orientée par une dynamique très forte, la "hantise" du pauvre. Avec les premières Sœurs et les Dames de la Charité, avec les premiers Missionnaires, les Fondateurs ont essayé de repérer les pauvretés les plus criantes de leur temps, pauvretés qui, cependant, laissaient indifférente la société du XVIIème siècle. Les multiples réponses, très adaptées aux besoins immédiats, ont provoqué l'admiration de la population. Ces réponses révélaient la compassion, la bonté, la tendresse qui les animaient. De nombreux jeunes, à la suite de ces témoins de la Charité du Christ, ont désiré consacrer leur vie à Dieu pour Le servir en tous ces pauvres.

Pour nous, la dynamique doit demeurer la même, mais les formes du service demandent sans cesse adaptation et innovation, car le monde est en perpétuelle évolution. La véritable fidélité est réajustement permanent, elle se veut disponible à des nouvelles requêtes. Loin d'être une routine, la fidélité est créatrice. La créativité est constitutive de la vocation de l'homme, créé à l'image de Dieu, elle fait donc partie intégrante de la vocation de la servante des pauvres, vocation reçue de Dieu.

La fin du XXème siècle est marquée par l'émergence d'une société à deux vitesses, les riches de plus en plus riches, les pauvres de plus en plus pauvres. La fracture sociale grandit, avec d'un côté les inclus qui veillent, avec inquiétude et pugnacité, à conserver leur travail, leurs privilèges et de l'autre les exclus confrontés à l'inaction, à l'indifférence et souvent au rejet.

Au cours du siècle dernier, l'Eglise Catholique (et aussi le Parti Communiste) a joué un rôle important pour créer un lien social entre les populations et leur donner un dynamisme créateur. Aujourd'hui, son influence visible a beaucoup disparu. La recherche de repères structurants devient essentielle pour combattre le non-sens qui se vit au quotidien. Des orientations données par Vincent de Paul et Louise de Marillac, deux apparaissent essentielles pour aujourd'hui : combattre l'exclusion et redonner sens.

Combattre l'exclusion

Aller à la rencontre des pauvres, de tous ceux qui sont isolés ou rejetés par la société (enfants trouvés, galériens, mendiants etc...), leur apporter soulagement et les reconnaître comme des hommes à part entière, a été une des grandes préoccupations de nos Fondateurs. Louise de Marillac, présentant la vocation de la Fille de la Charité, parle :

"de tous ces pauvres abandonnés qui sont dans toutes sortes de besoin"¹¹⁴,

Aller à la rencontre des pauvres est et demeure la préoccupation majeure de la Compagnie des Filles de la Charité. Quelques aspects peuvent être soulignés pour progresser dans cette démarche très vinentienne.

Savoir dépister les exclus

114 Louise de Marillac à la Supérieure des Bénédictines d'Argenteuil - Ecrits 19

Vincent de Paul était souvent angoissé face aux pauvres de plus en plus nombreux, face à la société de son temps qui enfouissait les pauvres dans leurs carences et les marginalisait, société qui pensait au grand renfermement des pauvres.

"Les pauvres qui ne savent où aller ni que faire, qui souffrent déjà et qui se multiplient tous les jours, c'est là mon poids et ma douleur"¹¹⁵

Aujourd'hui comme hier, l'exclusion existe. Elle est devenue dans la société actuelle un phénomène qui se développe rapidement. Denis Piveteau, Maître de Requêtes au Conseil d'État et bénévole au Secours Catholique la définit par le "fait d'être empêché de participer, fut-ce temporairement, à l'échange social et à la construction de la société"¹¹⁶. L'exclu se sent rejeté de la société, sa vie lui apparaît inutile. Il ne peut avoir de projet d'avenir.

Multiplées sont les formes d'exclusion. Le chômage en est une des formes les plus criantes. Le chômeur, du fait que nul n'attend son travail, est nié dans sa qualité de citoyen. Les quelques travaux précaires qu'il peut effectuer lui font comprendre, encore plus vivement, son inutilité sociale puisqu'il ne peut être utile à autrui que de façon très temporaire. Cette situation est un cercle sans fin : l'absence de travail provoque une perte de la citoyenneté, laquelle se prolonge par une perte progressive de l'identité personnelle. Le chômeur devient de plus en plus un être seul, il fait peur, car il projette aux autres, les "inclus" l'image de ce qui, un jour, peut leur arriver.

Nous savons que le chômage, même s'il en est le plus fréquent, n'est pas le seul facteur d'exclusion. Combien de personnes se sentent inutiles à la société, sans aucune relation gratifiante. Ce sont les nombreuses personnes âgées, délaissées par leur famille et leur entourage, qu'elles vivent seules ou dans les maisons de retraite. Leur vie leur apparaît totalement inutile, certaines souhaitent vivement la mort !

Nombreux sont les immigrés, venus chercher une vie meilleure en France à cause de la situation politique ou économique de leur pays. Leur intégration est souvent difficile, car dit-on, ils prennent le travail des Français, pèsent sur la Sécurité Sociale. Beaucoup se retrouvent sans carte de travail, sans carte de séjour. Ils deviennent des personnes "sans identité" ! Combien parmi eux sont totalement perdus dans la société française. Ils ont recours à leurs enfants pour se débrouiller dans les diverses administrations. Et ces enfants sont amenés à décider seuls de tout, de leur avenir. Ils ne savent plus ce qu'est un enfant, ce qu'est un adulte ! Dans les cités, les banlieues, la délinquance est de plus en plus précoce, les jeunes tournent en rond. Ils proclament bien fort qu'il n'y a pas de place pour eux dans la société.

Il faut aussi parler des personnes blessées dans leur vie affective, familiale, qui cherchent une gratification dans la prostitution, l'alcool ou la drogue. Certaines développent une image très négative d'elles-mêmes. Leur vie est un non sens. Parmi les exclus, se trouvent aussi tous ces pauvres dont on ne parle pas, ces "insignifiants" qui tentent de survivre dans une société qui les ignorent !

L'exclusion est une pauvreté insidieuse car elle prive l'homme des moyens d'agir. Les exclus constituent un monde difficile à rejoindre, car c'est un monde qui se cache, du fait de sa non reconnaissance par le reste de la société.

Agir dans la banalité du quotidien

L'acte d'approbation de la Compagnie des Filles de la Charité par l'Archevêque de Paris explique les raisons qui ont amené Vincent de Paul et Louise de Marillac à réunir des paysannes

"Et d'autant que les personnes qui composent cette confrérie ne peuvent pas faire les plus basses fonctions nécessaires pour le soulagement des pauvres malades, notredit cher et bien-aimé Paul Vincent a jugé bon, par la permission de mondit seigneur archevêque, de prendre quelques bonnes filles et veuves des champs à qui Dieu a inspiré de se dédier au service des pauvres malades, lesquelles, depuis plusieurs années, s'emploient à toutes les plus basses fonctions avec l'édification du peuple et la consolation des malades "¹¹⁷

115 Collet - I, 479

116 Jean-Baptiste de Foucauld et Denis Piveteau - La société en quête de sens - Editions Odile Jacob - 1995

117 Approbation de la compagnie des Filles de la Charité - 20 novembre 1646 - Doc. 440

Dès les origines, les Filles de la Charité ont rejoint les pauvres dans la banalité de leur quotidien. Les gestes accomplis étaient des gestes tout simples répondant aux besoins essentiels des pauvres.

Nombreuses sont les Sœurs qui, du fait de leur retraite professionnelle, s'engagent dans un service nouveau, sous forme de bénévolat le plus souvent. Beaucoup remarquent que, non prises par une tâche professionnelle complexe, elles sont plus près des pauvres, plus disponibles. Dans un monde où le travail se fait rare, n'y a-t-il pas à réfléchir à la manière de rejoindre les pauvres, les exclus ? Un vrai partage au sein de nos communautés permet à des Sœurs d'aller dans des lieux où aucune prise en charge de leur service ne peut encore être faite, soit par l'État ou quelque association, de servir à travers des tâches toutes simples et humbles. Le minimum vital est apporté à la communauté par le travail de quelques unes.

N'est-ce pas ce que souhaitait Louise de Marillac lorsqu'elle demandait que les Sœurs aillent servir, à leurs dépens et à la sourdine, les pauvres destitués de tout ¹¹⁸. Pour cela, la Communauté doit accepter de vérifier régulièrement son style de vie, recherchant une véritable solidarité avec ceux qu'elle sert.

Faire confiance pour redonner confiance

Rejoindre les exclus quels qu'ils soient, c'est accepter de vivre un véritable échange avec eux pour permettre à chacun de se reconnaître comme des personnes, des citoyens à part entière. L'écoute amorce chez celui qui croyait ne plus exister cette reconnaissance réelle de son être, elle permet une prise de conscience de sa propre identité. Elle doit mobiliser en lui ses propres ressources, évitant de le transformer en assisté. Elle doit lui permettre de devenir l'acteur de son propre développement.

Il est important de détecter les possibilités qui existent chez les pauvres, les exclus, de leur en faire prendre conscience. Sans leur propre participation, il n'y a pas d'efficacité possible, il n'y aura pas de résultats durables. Mais pour bien comprendre ces hommes, ces femmes, il est nécessaire d'entrer dans leur propre culture, souvent bien différente de la nôtre, de saisir quelles sont les valeurs qu'ils mettent en avant... Une véritable inculturation est nécessaire. Il nous faut quitter nos propres sécurités, nos propres habitudes de penser, de réfléchir.

Ce sont "mes" pauvres, entendait-on autrefois ! Il faut se garder de la tentation de vouloir pour les autres, de décider ce qui est bien pour eux, de se considérer comme les sujets de l'avenir des autres, comme celles qui savent.¹¹⁹ Un tel service risque de ne pas correspondre aux vrais besoins, de ne pas être respectueux de la personne de ceux que l'on veut servir.

" Travailler avec les exclus et les pauvres est le seul chemin qui pourra redonner dignité et bonheur à tous . Une société ne peut se construire uniquement à partir du haut et à partir de ceux qui savent. Il est grand temps de réapprendre à s'écouter, à dialoguer et à travailler ensemble, avec humilité"¹²⁰.

Agir ensemble

Louise de Marillac, dans ses avis aux Sœurs partant à Montreuil-sur-Mer, souligne un danger qui guette celles qui entreprennent un nouveau service :

"Surtout il se faut bien garder de prendre part en son particulier aux œuvres auxquelles Dieu nous fait l'honneur de nous employer, soit par vaine complaisance, satisfaction ou vues de vanité auxquelles souvent nous devons renoncer."¹²¹

Le service de la Fille de la Charité ne peut être une action individuelle. Les premières Sœurs portaient à deux ou trois dans les villages. La petite communauté était tout à la fois lieu de soutien pour la fidélité à la mission reçue, lieu de réflexion et de concertation. Vincent de Paul comme Louise de Marillac, de plus, ont toujours situé le service des Filles de la Charité dans une étroite dépendance ou collaboration avec les Dames de la Charité et les Prêtres de la Mission. Dans les Confréries de Paris ou

118 Inconvénients pour la Compagnie - A. 100 - Ecrits page 821119 Alain Durand - J'avais soif - Une théologie à l'épreuve des pauvres - Desclée de Brouwer - 1995 - cf. page 75

119 Alain Durand - J'avais soif - Une théologie à l'épreuve des pauvres - Desclée de Brouwer - 1995 - cf. page 75

120 Bernard Holzer - Les leçons de la solidarité - Centurion - 1994 - page 178

121 Instructions données aux Sœurs de Montreuil sur Mer - A. 85 - Ecrits page 763

dans les villages, les Sœurs sont en lien avec les Dames de la Charité. Si les relations sont parfois difficiles, elles signifient cependant l'engagement de tous envers ceux qui souffrent.

N'y a-t-il pas à retrouver, en France, cette collaboration entre les membres des groupes vincentiens, comme le demande le Père Maloney. Vivre, ensemble, en Eglise, cet engagement prioritaire envers les exclus peut permettre une action plus soutenue, plus féconde pour le bien de tous.

Vérifier la finalité du service entrepris

Une déviation subtile peut se glisser dans la façon de faire un choix prioritaire pour les pauvres. Louise de Marillac précise aux deux Sœurs qui partent à Montreuil la finalité de leur service :

"Elles se souviendront de regarder... l'intérêt des personnes avec lesquelles l'on agit pour les mieux servir selon la disposition de leur esprit." ¹²²

L'engagement auprès des pauvres peut camoufler la poursuite d'un autre objectif. Il est important d'en prendre conscience. "La priorité prétendument accordée aux pauvres peut se transformer en prétexte pour réaliser une autre priorité, celle que nous accordons à nous même"¹²³.

Cette priorité accordée à nous-mêmes, ce peut être notre propre survie. Ce que nous faisons est gratifiant, nous le faisons pour nous prouver que nous sommes toujours servantes des pauvres ! Le service peut devenir un support à notre propre valorisation. Il est bon de vérifier la pertinence de ce service. Cette priorité accordée à nous-mêmes peut être un souci de la survie de la Compagnie, surtout dans nos pays européens. Parfois nous sommes tellement axées sur le maintien du service que nous avons toujours fait que nous en oublions de vérifier à qui, maintenant, il s'adresse. L'attachement à telle oeuvre ou à telle institution voulue ou fondée par Saint Vincent, est souvent très sentimentale. Notre regard ne sait plus voir au delà. Il est parfois difficile de prendre conscience de la modification du quartier, de tout l'environnement, si quelqu'un d'extérieur ne nous aide à voir clair.

La priorité donnée aux pauvres peut avoir comme but de faire adhérer les pauvres à la Foi ou à l'Eglise. Dans l'Eglise comme dans la Compagnie, la cause des pauvres doit rester une cause désintéressée. Le service est en fonction du bien des pauvres et implique le total respect de sa liberté. Le service des pauvres est essentiellement gratuit, sans aucune recherche de choc en retour, comme est totalement gratuit l'amour de Dieu pour les hommes ¹²⁴. Cela ne veut pas dire que l'annonce de la Parole de Dieu est inutile, mais le Christ lui-même nous apprend à répondre aux besoins primaires de l'homme avant de lui annoncer la Foi.

Redonner sens

Les premières Sœurs, par leur service, ont révélé à la société de leur temps, un mal qu'elle refusait de voir, elles ont attiré le regard vers les pauvres délaissés, les enfants abandonnés, tous les exclus ... Elles ont su par leur action mettre du sens, de l'humain là où se vivait du non-sens et de l'inhumain : il suffit de penser à la situation des enfants recueillis à la Couche, aux Galériens traités comme des bêtes, etc... Rapidement la Compagnie des Filles de la Charité s'est développée. Au cours du XIX^{ème} siècle, elle a essaimé sur les autres continents. Pour assurer sa pérennité, toute institution est amenée à se donner des structures. Ces structures, indispensables, se transforment souvent progressivement en contraintes. Il y a toujours un risque de voir la vigueur, l'élan des origines se dissoudre peu à peu ; la complexité et l'importance de l'institution font que celle-ci peut devenir une fin en soi.

Il semble bien en France que, à part quelques nouvelles implantations, l'action des Filles de la Charité éveille peu de sens. Elle n'apparaît plus mobilisatrice d'énergies. Comment redevenir des "acteurs de sens" dans notre société ?

Valoriser le sens de nos propres vies

Paul, exhortant son disciple Timothée à être fidèle à l'Evangile, lui écrit :

122 Instructions données aux Sœurs de Montreuil - A. 85 - Ecrits page 763

123 Alain Durand - op. cit. - page 73

124 Bernard Holzer - op. cit. - cf. page 105

"Ravive en toi le don de Dieu... Ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour"¹²⁵

Raviver en nous le don de Dieu, c'est ranimer sans cesse en nous la flamme de notre vocation, cette vocation reçue de Dieu qui nous engage à sa suite. C'est en renonçant jusqu'à sa condition divine que le Christ révèle le vrai visage du Père. Il dit Dieu par l'humilité de son humanité. Si Dieu appelle actuellement la Compagnie en France à vivre un certain effacement, ne nous laissons pas aller à la morosité, rejoignons le Christ en l'humilité de son Incarnation. La pauvreté est spécifiquement la vertu du Verbe Incarné. Vincent de Paul affirme souvent aux premières Sœurs :

"Quel bonheur, mes filles, que Dieu vous ait choisies pour continuer l'exercice de son Fils sur terre"¹²⁶

Nos vies doivent révéler le Dieu en qui nous croyons. Elles doivent dire ce Dieu sensible à tout ce qui blesse l'homme dans sa chair, ce Dieu qui s'est fait proche des hommes, immergé dans leur vie quotidienne, partageant leurs joies et leurs souffrances. La reconnaissance de notre précarité est nécessaire pour nous ouvrir à la pauvreté d'autrui. Nos vies doivent aussi dire le Dieu Trinité, ce Dieu qui ne vit que dans le don et l'accueil. Ne laissons pas nos vies communautaires se dégrader dans les multiples contraintes quotidiennes, efforçons-nous d'en retrouver toute sa dimension théologale. En de nombreuses lettres, Louise de Marillac invite les Sœurs à pénétrer plus avant dans la compréhension de la grandeur de leur vocation

" Je vous prie, mes chères Sœurs, de renouveler vos premières ferveurs pour le service de Dieu, afin d'obtenir de sa bonté la grâce de fidélité et persévérance à l'accomplissement de sa sainte volonté. Si vous saviez que vous êtes heureuses pour cela d'être en un lieu où tout contribue à votre perfection, vous béniriez Dieu à tous moments de vous avoir choisies pour cet emploi. " ¹²⁷

Seules, nous ne pouvons dire Dieu. A la base de toute vie consacrée, il y a le don que le Christ nous fait de lui-même. "La rencontre du Christ dans l'Eucharistie n'est pas séparable de sa rencontre dans les pauvres. De même, pour un croyant, le rencontre du Christ dans les pauvres n'est pas séparée de sa rencontre dans l'Eucharistie"¹²⁸.

En vivant de l'Eucharistie, marque suprême de l'amour et de l'humilité de Dieu, nous laissons le Christ nous transformer. Nous pourrions donner aux autres accès à la vraie vie. Vincent de Paul termine la conférence sur la Sainte communion par cette courte exhortation :

" Approchons-nous de ce feu pour en être d'abord embrasés et puis, par notre charité et bon exemple, y attirer les autres. Sachez, mes filles, que la capitale vertu des Filles de la Charité est de bien communier " ¹²⁹

Nous ne pouvons donner sens autour de nous, être "lumière pour le monde" comme le dit Jésus dans le sermon sur la montagne¹³⁰, que si nous acceptons d'allumer notre lumière à la Source qui est le Christ, et que si nous nous procurons la réserve d'huile qui maintiendra notre lampe allumée.

Procurer du sens par notre service

Le service des pauvres restera toujours un défi et un enjeu pour la Compagnie et pour l'Église. Si l'engagement ne posait pas de problèmes au XVII^e siècle, il est devenu une question beaucoup plus difficile depuis de longues années. Les ONG se dotent d'outils efficaces pour leur travail humanitaire en faveur des populations qu'elles rencontrent. L'évolution du monde, de la Compagnie, sont des événements qui ont valeur de signes. Ils nous invitent à trouver de nouvelles voies pour permettre aux pauvres et aux exclus de croire en leurs capacités d'hommes. Il faut sans cesse inventer, en partant des vrais besoins des pauvres. Cela nous oblige à abandonner "nos vieilles recettes".

Il semble qu'actuellement, seuls des petits projets, s'attaquant à un aspect particulier du mal social, sont porteurs de sens. Il faut renoncer à vouloir tout faire. Ces petites initiatives doivent avoir comme

125 Deuxième épître à Timothée - 1, 6-7.

126 Conférence du 9 mars 1642 - Conf. 40

127 A Cécile Angiboust - 8 janvier 1657 - Ecrits page 530

128 Alain Durand - op. cit. - page 108

129 Conférence du 22 janvier 1646 - Conf. 162

130 Evangile selon Saint Matthieu - 5, 14

but de développer la personne dans tout son être et sa vérité. Ce ne peut être que des actions concrètes, répondant aux vrais besoins des pauvres, des actions discrètes quoique facilement discernables par ceux qui nous entourent. Elles doivent mobiliser ceux qui souffrent, ceux qui sont atteints dans leur intégrité d'homme et de femme.

Quelque soit la forme que prennent ces initiatives, elles doivent permettre aux exclus de pouvoir parler, d'être écouté, de pouvoir partager leurs angoisses, leurs peurs, leurs recherches. Le pauvre, c'est essentiellement celui que l'on écoute pas. Il ne retrouvera sa dignité d'homme, son équilibre physique et psychologique que dans une vraie relation personnelle. N'oublions pas que les trois personnes divines sont relationnelles dans leur essence même.

A nous d'inventer les lieux et les temps de l'écoute ¹³¹. Qui, aujourd'hui, a le temps d'écouter ? Qui a le temps de prendre du temps pour être là gratuitement à l'écoute ? Qui ose perdre du temps alors qu'on est à la recherche d'un rendement optimum ? N'est-il pas possible aux Servantes de Jésus Christ dans les pauvres d'offrir un temps d'écoute à tous ceux qui souffrent du manque de relation, à tous ceux qui sont confrontés au rejet s'ils ne peuvent pas ou ne peuvent plus rentrer dans le système basé sur le rendement et l'efficacité ? L'écoute nous rend images, signes de Dieu, explique Vincent de Paul :

"Votre principal soin, après l'amour de Dieu et le désir de vous rendre agréables à sa divine Majesté, doit être de servir les pauvres malades avec grande douceur et cordialité, compatissant à leur mal et écoutant leurs petites plaintes... Ainsi vous êtes destinées pour représenter la bonté de Dieu à l'endroit de ces pauvres malades" ¹³²

L'écoute est une activité pleine d'*humilité* : pas besoin de diplôme, de compétence particulière. Ce n'est pas une oeuvre qui attirera l'attention, qui provoquera une multitude de louanges. Pour écouter, il suffit de s'asseoir ... et de se taire ! La servante est là, les yeux levés vers son Maître, comme le dit le psaume. L'écoute est exigeante, elle amène à se situer en vérité, elle oblige à accepter ses propres limites et celles des autres.

Écouter implique une profonde *charité* pour celui qui est là, à coté de soi. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire après une simple temps passé à écouter : "Comme vous m'avez fait du bien". Et pourtant, le plus souvent, nous n'avons rien dit. Celui qui a, enfin, pu s'exprimer, a trouvé en celui qui l'écoute un véritable réconfort, au delà des quelques paroles qui ont pu lui être dites. Celui qui parle a besoin de sentir dans le regard l'attention soutenue à ce qu'il dit, attention pleine de bonté et de cordialité. Quoi de plus beau et de plus profond de pouvoir communier à la vérité que l'autre a de lui-même.

Ecouter est une attitude qui doit être marquée par la *simplicité*. Celui qui écoute se met à la disposition de l'autre, il essaie d'entendre le dit et le non-dit. L'écoute ne doit pas vouloir être autre chose que ce qu'elle est. Elle n'est pas là pour distribuer de bons conseils, ou porter des jugements. C'est en fait une activité très difficile, car l'écoute ne peut pas non plus être démagogie, acceptant et approuvant tout. La vraie stratégie de l'écoute est de conduire l'autre à découvrir ce qu'il doit faire

L'écoute permet à celui qui parle d'être reconnu. Elle aide la personne à se construire, car elle sait qu'enfin elle a quelque valeur aux yeux d'un autre. Offrir son amitié par ce temps passé ensemble, c'est le plus souvent susciter et promouvoir la liberté de la personne. La liberté ne s'éduque qu'en se confrontant et en se mesurant à celle d'autrui.

Si l'écoute apparaît, au premier abord, une activité toute simple, elle requiert, en fait, une *véritable ascèse*. Le moi doit se taire et ne pas venir encombrer l'espace. Or nous aimons bien raconter notre expérience. Pour que l'autre puisse parler, il doit pouvoir prendre appui sur le silence de son interlocuteur. L'écoute nécessite un grand oubli de soi. Elle implique d'apprendre à faire le vide en soi pour être totalement disponible. Entendre à plusieurs reprises les mêmes choses de mêmes personnes peut entraîner une lassitude et une baisse importante de l'attention. Il faut donc apprendre à se garantir de l'usure du temps, des caprices de l'inconstance.

Une question peut se poser : comment apprendre à écouter ? Nos vies de consacrée à Dieu nous y prédispose. N'avons-nous pas appris à écouter la Parole de Dieu, à faire le vide en nous pour nous laisser saisir, interpeller par cette parole ? N'avons-nous pas appris à écouter au sein de nos

¹³¹ Tout ce passage sur é s'inspire de la Conférence de Monsieur Cotinaud cf. Documentation
¹³² Conférence du 11 novembre 1657 - Conf. 686

communautés fraternelles, au delà des différences. La cohérence doit être grande entre ce que nous vivons ensemble en communauté et ce que nous voulons vivre avec ceux qui attendent une vraie relation. Ceux que nous rencontrons perçoivent très vite s'il y a des hiatus entre nos paroles et nos vies. Notre service d'écoute des isolés, des délaissés, a besoin d'avoir expérimenté ensemble l'origine divine de la charité au sein de nos communautés. Ce service a aussi besoin d'un temps d'écoute, de rencontre avec le Seigneur à travers l'oraison et l'Eucharistie.

Soyons d'humbles Servantes du Sens révélé par Jésus Christ lui-même en permettant aux exclus de sortir de leur isolement, en les aidant à surmonter leurs désespérance, en leur procurant une vie digne. Alors notre relation aux pauvres révélera au monde le Visage d'Amour de Dieu.

Documentation

Cotinaud Olivier : Conférence donnée aux Sœurs aînées de la Province de Paris - 1994

Durand Alain : J'avais faim... une théologie à l'épreuve des pauvres - Desclée de Brouwer - 1995

Fiches Vincentiennes n° 50 : Monsieur Vincent, témoin de l'Evangile - 1990

Gandon Odile : La Charité... l'amour au risque de sa perversion - Editions Autrement, série Morales - 1993

Guillemin Suzanne : Circulaires du 1er janvier et du 2 février - 1963 - 1968

Holzer Bernard - Les leçons de la Solidarité - Centurion - 1994

Piveteau Denis et de Foucauld Jean Baptiste - Une société en quête de sens - Editions Jacob - 1995

REPSA n° 351 : Combattre l'exclusion... des solidarités en actes - 1995

Royon Claude et Philibert Roger - Les Pauvres, un défi pour l'Église - Les éditions de l'Atelier - 1994

Royon Claude : Les Pauvres sont évangélisés - Documents Episcopat - 1996 n° 1